

32 Avenue de Habas

64500 - SAINT JEAN DE LUZ

Tél : 05 59 08 04 04

Mail : secretariat@sagardian.org

Site : www.sagardian.org

ASSEMBLEE GENERALE

- Année 2020 -



- Samedi 12 Juin 2021 -

RAPPORT MORAL

Bien évidemment, le bilan de l'année 2020 fait écho largement à la crise sanitaire COVID 19.

Une crise qui a fortement impacté notre projet tout comme les personnes qui l'animent (Salariés, bénévoles, usagers).

Néanmoins, afin de garder une analyse positive de cette épreuve, je pense qu'il nous a permis de démontrer notre capacité à s'adapter afin de poursuivre notre mission malgré la crise.

Les sollicitations des partenaires locaux ainsi que celles des habitants nous ont permis de mesurer notre rôle et notre utilité sur le territoire.

Il est vrai, cette crise sanitaire aurait pu mettre un coup d'arrêt à l'évolution de notre projet que je ressens depuis quelques années (impression partagée par les partenaires que nous avons encore réunis il y a quelques jours dans le cadre du renouvellement de notre projet centre social), mais bien au contraire, j'ai le sentiment que nous sortirons de cette crise plus forts et conscients de nos capacités.

Je tiens à remercier, tout particulièrement, la CAF qui, tant sur le plan financier que technique nous a fortement soutenus durant cette crise.

Je tiens également à remercier la commune de Saint Jean de Luz qui, et comme toujours, nous à accompagner et a véritablement fait preuve de bienveillance envers notre projet.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des partenaires financeurs qui, tous sans exception, ont maintenu leur financement en totalité alors que l'activité a été fortement diminuée durant cette année.

Comme je vous le disais, l'association Sagardian a su répondre présente en maintenant ces services lors des différents confinements subis par les habitants du territoire.

Nous avons su maintenir le lien et répondre aux demandes des habitants par un Accueil téléphonique permanent.

Notre crèche ainsi que nos Accueils de loisirs sont restées disponibles pour l'accueil des enfants de professionnels prioritaires.

Les missions d'accompagnement des victimes de violences conjugales, de prévention santé pour les publics en situation de grande précarité ont été maintenues.

Nous avons essayé de faire au mieux afin de permettre aux associations accueillies de maintenir leurs dynamiques. Malheureusement, nous étions contraints par les protocoles sanitaires en vigueur.

Je tiens à remercier les présidentes et présidents de ces associations de leur compréhension.

Sur le plan des ressources humaines, nous avons, comme il se devait, favoriser le télétravail et la possibilité pour les salariés de gérer au mieux les problématiques de garde d'enfant.

Pour cela nous avons été contraints de positionner bon nombre d'entre eux en chômage partiel.

Le chômage partiel engendrant une perte de rémunération pour les salariés concernés, nous avons fait le choix de compenser sur fonds propres cette perte en versant à chacun d'entre eux une compensation financière.

Je tiens à féliciter l'équipe administrative qui est restée « sur le pont » afin de rendre ces démarches possibles.

Comme je le disais, nous avons maintenu des services ouverts, et je tiens à remercier les salariés qui ont répondu présents en tenant leur poste afin de maintenir l'action de Sagardian durant cette pandémie. Je suis consciente qu'ils ont dû dépasser beaucoup d'incertitudes et faire face à beaucoup d'inconforts (port du masque, exaspération des habitants, modifications des protocoles sanitaires, inconnue face au Covid ...).

Une autre partie de nos salariés a donc été contraint au chômage partiel ou au télétravail.

Cette situation n'a pas été non plus facile à vivre, je le sais. Mais, ils ont apporté leur pierre à l'édifice en faisant preuve d'imagination afin de maintenir le lien avec nos adhérents, par des appels téléphoniques ou par les réseaux sociaux. Je tiens à les remercier de ces précieuses initiatives.

Je remercie les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de cette année si particulière, afin de maintenir l'activité administrative et culturelle de notre association.

Enfin, cette année 2020 n'est pas que l'année du COVID, elle a été celle de la réécriture de notre projet centre social.

Comme pour chacun des renouvellements de contrat de projet, ce fut un vaste chantier.

Ce projet qui passera en commission d'agrément le mois prochain nous guidera pour les 4 années à venir.

Lors du dernier Comité de pilotage, partenaires et administrateurs s'accordaient à dire que ce nouveau projet confirme une évolution positive de notre action sur le territoire.

Encore une fois, c'est un projet motivant, qui je l'espère répondra aux attentes des habitants.

Le rapport d'activité que vous avez pu consulter au travers de l'exposition réalisée par notre équipe vous permettra de mesurer combien cette année 2020 a été riche d'activités et d'initiatives et, finalement, ne se résume pas à la gestion de la crise sanitaire COVID 19.

Rapport d'Activité

2020

SECTEUR ANIMATION GLOBALE

La gestion de la crise sanitaire COVID19 a fortement impacté l'animation du projet associatif en 2020. En effet, l'année s'est découpée en 4 périodes dont environ 6 mois de confinement :

- Janvier à mars : activité « normale »
- 16 mars au 20 mai : 1^{er} confinement strict
- 25 mai au 29 mars : déconfinement
- 1^{er} novembre à aujourd'hui : re confinement avec fermeture des ERP et priorisation du télétravail.

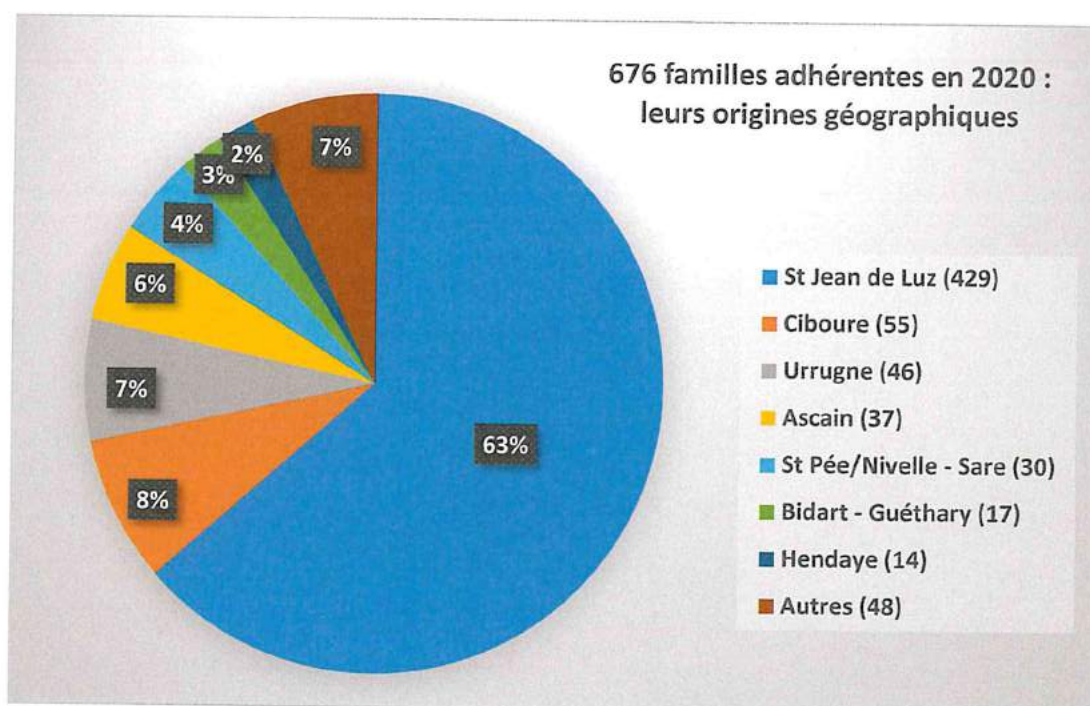
Au-delà de ce calendrier, c'est bien la gestion des incertitudes depuis mars 2020 qui a impacté le projet. Néanmoins, ces événements exceptionnels ont permis de constater :

- La capacité de gouvernance des administrateurs qui ont su s'adapter, maintenir l'animation du projet, assumer leur fonction employeur (protection des personnes, gestion du chômage partiel)
- La capacité de l'équipe à s'adapter et innover, afin de maintenir l'essence même du projet Centre social : le lien avec et entre les habitants
- La reconnaissance par la commune de l'utilité du centre social sur le territoire afin de maintenir en situation de crise le lien avec les plus vulnérables (maintien du Groupe d'Entraide Mutuelle, lien avec les personnes âgées isolées, lien avec les familles en difficulté, accueil des enfants du personnel soignant et public vulnérable à la crèche et aux centres de loisirs).

Présentation de la structure

L'association Sagardian compte 676 familles adhérentes.

15 associations adhèrent en 2020 et se réunissent pour collaborer au sein d'une commission toutes les 6 semaines.



Le centre social accueille 9 permanences sociales tout au long de la semaine (CAF, CARSAT, CPAM administratif et service social, CIDFF, AGIR, Service Emploi Sud Pays basque, SIFA/ADAPEI, Cap Emploi, Conseils juridiques).

Les moyens du projet

► Les ressources humaines

Les salariés :

L'association a créé en 2020, 135 emplois pour 39.32 postes Equivalent Temps Plein.
Budgétairement, la masse salariale représente en 2020, 1 393 334.00 €
La part des charges dédiées à la masse salariale reste stable à 80 %.

Les salariés sont à 87 % des femmes.

27 % des emplois sont des CDI pour 73 % de CDD.

La répartition des contrats en 2020 était :

- 27 % CDI
- 21 % CDD
- 15 % CAE (Contrat aidé de retour à l'emploi)
- 37 % CEE (Contrat saisonnier d'animation de centre de loisirs)

Vous trouverez en annexe l'organigramme de l'association.

Les bénévoles :

En 2020, le projet est animé par 33 bénévoles en plus de l'ensemble des habitants se rendant disponibles pour aider ponctuellement à la mise en place d'événements ou d'actions.

L'investissement de ces 33 bénévoles se concrétise de différentes façons :

- Animation d'une activité permanente. 8 ateliers permanents sont animés totalement par des bénévoles (ex : Couture, Atelier FLE, Tricot, Informatique, CLAS, Espagnol, Foot Loisirs...)
- Participation aux commissions (Employeurs, évaluation, Bénévoles, Accueil...)
- Participation au Conseil d'administration et Bureau
- Participation à des temps de formation

► Le budget

Le budget de l'association Sagardian est de 1 709 664,00 € pour l'année 2020.

La masse salariale représente 80 % de ces charges.

34 % des ressources de l'association proviennent de son activité (participations des usagers + prestations de service).

Les subventions représentent 62 % des ressources de l'association.

Ces deux indicateurs permettent de constater le développement de l'activité auprès des publics (augmentation des participations des familles et des prestations de services CAF) mais s'expliquent également pour la partie subvention par le renforcement constant de l'accompagnement financier de la commune de Saint Jean de Luz.

L'ensemble des ressources de l'association se répartit ainsi :

- ✓ 38 % Communes
- ✓ 30 % CAF
- ✓ 13 % Participation des usagers et autofinancement
- ✓ 9 % Conseil Régional
- ✓ 7 % Conseil Départemental 64 (pour 13 % en 2015)
- ✓ 3 % Aide à l'Emploi

► Les moyens matériels

Les bâtiments : L'association dispose en location :

- ✓ La Villa Sagardian (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les bâtiments Crèche du haut et Crèche du bas (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ 2 salles de quartier, Urdazuri et Ichaca (Office HLM 64)
- ✓ Le Pôle Petite Enfance de Saint Jean de Luz pour les ALSH Maternel et Primaire, le LAEP et les ateliers Parents enfants (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les locaux de l'Ikastola pour l'accueil des ALSH Primaire et Collège durant l'été (Mairie de Saint Jean de Luz)

Les véhicules :

L'association possède :

- ✓ 2 véhicules de 9 places
- ✓ 1 voiture
- ✓ 4 vélos électriques

Le projet associatif Sagardian

Ce projet associatif s'inscrit dans une démarche de Développement Social Local.
Pour cela l'association Sagardian a défini deux axes de projet :

- Implication et participation des habitants au développement social du territoire
- Implication dans le réseau partenarial du territoire pour le Développement Social Local

Le contrat de Projet centre social couvre le premier axe et par ses expérimentations, il peut nourrir le second par son volet Animation globale.

Les actions : Répondre aux besoins exprimés par les habitants

Même durant une année aussi particulière que 2020, le sens de notre action était la connaissance et la réponse aux besoins exprimés par les habitants.

L'enjeu fût donc pour les équipes, salariés et bénévoles, d'adapter l'animation du collectif et du lien social aux contraintes d'une période de confinement.

En premier lieu, l'accueil téléphonique du centre n'a jamais été interrompu, il y a toujours eu quelqu'un au bout du fil pour donner un renseignement, rassurer, expliquer, préciser.

Les salariés ont téléphoné, « textoté », « mailé » avec les adhérents durant ces périodes de confinement.

Chaque secteur a nourri la page Facebook du centre (617 abonnés à ce jour, 28 posts publiés pendant le 1^{er} confinement).

Au-delà de ce lien ininterrompu, 3 types d'actions maintenues durant l'année reflètent l'activité 2020 :

A. Les ateliers d'échanges de savoir-faire et les événements de convivialité, tous deux impulsés par les bénévoles (Ateliers Couture, Tricot/Crochet, Conversation espagnol, Informatique, Pilates, Français Langue Etrangère, organisation d'événements comme le carnaval, la galette des rois, les soirées à thèmes, les sorties... et ateliers ponctuels (type Recycl'Arte...))

Les objectifs poursuivis par l'équipe sont de :

- Susciter le lien avec la structure
- Être à l'écoute des habitants
- Créer du lien entre les habitants

L'association Sagardian offre une programmation quasi quotidienne d'ateliers et mensuelles pour l'événementiel (manifestations festives ou de sorties).

Au cours d'une année « classique », ces ateliers et événements permettent à des habitants de passer, pour la première fois, la porte du centre et de découvrir la palette de propositions. En 2020, ces actions ont été fortement impactées par la crise sanitaire et ses restrictions. Elles n'ont quasiment pas pu reprendre en présentiel (Nous avons pu organiser en début d'année les vœux puis en février une sortie en forêt d'Iraty avec 40 personnes).

Les équipes, salariés et bénévoles, se sont alors mobilisées pour redoubler de créativité afin de maintenir le lien.

Ainsi, certains ateliers, comme le « Pilates », ont été proposés en vidéo.

Des rencontres en extérieur, dans le respect des normes sanitaires, ont été proposées aux adhérents :

- Un pique-nique en juillet en mode « Auberge espagnole » a permis à 32 personnes qui le souhaitent de retrouver un instant de socialisation, de rencontres et de convivialité.
- Le lien a été maintenu, à la reprise de septembre, les adhérents étaient présents, frileux pour certains avec une volonté forte de sortir de chez eux, revoir du monde et se retrouver. Avant un nouveau confinement.
- Une nouvelle initiative a été prise avant Noël, qui a consisté à proposer trois rendez-vous à des groupes limités de personnes, pour prendre le temps d'un café ou chocolat agrémenté de quelques viennoiseries (20 participants sur 4 jours).

Néanmoins, la crise sanitaire a eu raison de certains nouveaux projets initiés par des bénévoles comme un Atelier Sophrologie, un Week end au Puy du Fou, un groupe Randonnée.

Pour l'aide administrative, la complémentarité de services a été travaillée avec le CCAS et le SDSEI. Ce dernier s'est tenu régulièrement informé de la possibilité d'orientation des habitants vers notre action. Cette collaboration a permis aux habitants de bénéficier pendant cette année particulière d'aides adaptées et constantes.

Les ateliers et événements sont proposés à partir de l'expression des habitants.

Ils sont animés par des bénévoles qui ont, soit passés la porte en proposant leurs services, soit ce sont des participants à un autre atelier qui proposent de mettre une compétence au service de l'animation d'un autre atelier (Ex : Bénévole Accompagnement Scolaire - Atelier d'Espagnol – Sophrologie – Aide Administrative – FLE – Couture - Tricot ...).

Un questionnaire ainsi que des temps de bilan sont proposés en fin d'année aux adhérents afin d'évaluer l'action. Malheureusement, en 2020, nous n'avons pu réaliser ces temps.

Pour cette action, les partenaires associatifs et institutionnels sont des relais d'information. En effet, à plusieurs reprises dans l'année, le Service Communication du centre social informe les partenaires des activités, actions et services qui seront proposés dans l'année.

La référente Familles, accompagnée de l'équipe Accueil, présente également régulièrement dans l'année les actions en se rendant chez les partenaires (SDSEI, CCAS, Associations caritatives...).

B. Les permanences sociales et l'aide administrative

Les objectifs poursuivis par l'équipe sont de :

- Répondre aux besoins des habitants
- Faciliter l'accès aux droits

Le centre social accueille des permanences de service public CAF, CARSAT, CPAM ainsi que des permanences sociales, de Médiation Familiale, de Conseil juridique et du CIDFF.

Malgré une courte interruption durant le 1er confinement, ces permanences ont très vite réouvert au public dans nos locaux.

Indéniablement, ces permanences amènent un nouveau public à Sagardian. Le Service Accueil « profite » de leur présence pour écouter leurs besoins et promouvoir nos actions et services et informer les équipes sur les besoins exprimés.

L'arrivée de la permanence CPAM au mois de mai a augmenté fortement la venue d'un public en situation délicate et leur a permis de découvrir le centre social autrement que par la Crèche ou les centres de loisirs. Ils y ont trouvé un espace d'écoute et de projets.

Ces permanences et la fonction Accueil du centre social mettent en avant les difficultés du public face aux évolutions numériques et à la disparition de certains services sur la commune (La complexité de la prise de rendez-vous pour les Services CAF et CPAM, l'absence de Borne CPAM sur la ville, de boîte aux lettres CPAM...).

Quelques chiffres :

- 105 personnes reçues entre juin et décembre 2020
- Plus de 50 % des demandes concernent les dossier CAF (déclaration RSA ou PA, dossier APL...),
- 20 % de demandes CPAM (depuis l'arrivée de la permanence en mai ; prise de rdv, impression attestation de droits, création compte AMELI, 30 % d'aide au CV, dossier HLM, dossier MDPH...).

L'aide administrative a pris beaucoup d'ampleur en 2020.

La Commission « Accueil », réunissant administrateurs et équipe Accueil, qui se rencontre mensuellement a renforcé, en 2020, l'équipe d'un mi-temps pour répondre à ce besoin.

Les demandes sont très variées, elles vont de l'ouverture d'un compte mail à une demande de naturalisation en passant par des chèques énergie..., prise de rendez-vous CAF, CPAM, Aide rédaction CV, dossier HLM...

En général, la demande initiale est rarement la principale. L'écoute et le questionnement des salariés de l'accueil vont permettre de préciser la demande, de comprendre la situation, d'orienter si nécessaire, d'accompagner la personne.

L'aide administrative va révéler la fracture numérique de certains habitants du territoire qui ne sont pas toujours les plus âgés. Plusieurs cas de figures se posent alors :

- L'absence de matériel chez soi et le coût du matériel
- La méconnaissance de l'utilisation du numérique (nous proposons alors l'Atelier Informatique)
- La peur de ne pas bien faire et de voir une situation fragile s'empirer (l'aide administrative rassure).

La fermeture d'accès à un point multimédia (liée au COVID) comme ceux habituellement disponibles en ville (Point CCAS, Médiathèque, Pôle emploi, Service jeunes) a mis en avant cette difficulté pour les habitants d'avoir accès à un ordinateur. Nous avons été sollicités par le SDSEI pour permettre de compenser ce manque sur la ville.

☞ Modalité d'implication des habitants (mise en place, animation, évaluation)

Les salariés en charge de l'accueil sont à l'écoute des habitants. Ils vont relever les difficultés rencontrées et exprimées par les habitants pour améliorer notre proposition (Ex : soutien juridique, médiation familiale, offre de la CPAM). Ils proposent des outils d'évaluation au public (Questionnaire de satisfaction).

☞ Concertations avec les partenaires

Pour les permanences, l'équipe Accueil est en lien régulier avec les salariés des services publics et échange sur les doléances des habitants dans un souci d'amélioration de service.

C'est ainsi que la CPAM a entendu le besoin des habitants de pouvoir simplement déposer leurs courriers sans avoir à prendre rendez-vous et une boîte à lettres à cet effet sera prochainement installée.

Une formation de l'équipe Accueil et référente Familles a été mise en place avec la CPAM et une autre est prévue avec la CAF.

Pour l'aide administrative, la complémentarité de services a été travaillée avec le CCAS et le SDSEI. Ce dernier s'est tenu régulièrement informé de la possibilité d'orientation des habitants vers notre action. Cette collaboration a permis aux habitants de bénéficier pendant cette année particulière d'aides adaptées et constantes.

C. Les projets et dispositifs locaux portés par l'association Sagardian
VIE, PRAPS et GEM (voir rapports d'activité ci-après)

Le partenariat autour du projet

A. La place des habitants dans le projet (« Aller vers »)

a) La participation des habitants (projet centre social et vie associative)

L'adhésion

Bien que toutes les actions et tous les services proposés par le Centre social ne nécessitent pas forcément une adhésion, les habitants sont invités à participer au projet centre social en devenant membres dans un premier temps. En 2020, nous avons travaillé la possibilité d'une meilleure gestion de ces adhésions. Pour cela, le Secteur Accueil assure la centralisation des adhésions : chaque nouvel adhérent est reçu par un membre de l'équipe Accueil qui prend en compte son adhésion et qui va expliquer ce qu'est un centre social, son fonctionnement et l'étendue de ses propositions.

Le bénévolat

Un habitant qui souhaite donner de son temps et devenir bénévole va être reçu par le référent bénévolat de la structure. En 2020, nous avons structuré et organisé cet accompagnement.

Un kit du bénévole a été créé et mis en service à partir du mois de mai lors de rencontres avec les bénévoles (Ces rencontres nous ont également permis de reposer le cadre sanitaire des conditions de réouverture de certaines activités).

Ce kit, constitué d'une Charte du Bénévole, du livret du bénévole de l'association Sagardian, d'une convention d'engagement, d'un règlement intérieur de l'activité, de procédures liées à l'engagement bénévole, du livret d'activité de l'association Sagardian, du calendrier des commissions de bénévoles, d'une feuille de présence de l'activité, a reçu un bon accueil de la part des bénévoles qui se sont sentis davantage encadrés et accueillis.

Douze bénévoles d'activités ont été concernés, en 2020 par ce Kit du bénévole. Durant cette période de confinement, les bénévoles d'activités adultes (Informatique, Espagnol, Couture, Crochet, Français Langue Etrangère) sont restés, de leur propre initiative, en contact avec une bonne partie des usagers participant à ces activités.

Projets spécifiques

Deux bénévoles, membres du Conseil d'Administration, ont continué, durant les premiers mois de l'année, à travailler sur un projet de Week end au Puy du Fou, projet concernant 50 personnes, et qui aurait dû se dérouler sans la présence de salariés.

Si durant la préparation, les 2 bénévoles investies ont été accompagnées par le référent bénévoles, le Week end sans présence de salarié, aurait été une première.

Malheureusement, celui-ci n'a pu se dérouler du fait de la situation et malgré la réouverture partielle du parc. Son maintien aurait impliqué de revoir à la baisse le contenu du dit week-end, et surtout, d'augmenter de manière sensible le coût de revient, du fait des contraintes et protocoles liés aux déplacements et bus et aux conditions d'hébergement.

La Commission Bénévoles

Elle a pour objectif d'échanger sur l'actualité du bénévolat de chacun, réfléchir sur la place du bénévole dans le projet et de mettre en œuvre des projets communs (actions, formations...).

Même si elle n'a pas pu se réunir autant que souhaité du fait de la crise sanitaire, un lien était maintenu tout de même par mails.

La gouvernance associative

En 2020, la gouvernance associative a été renforcée par une présence et une mobilisation accrue des administrateurs. Ils ont accompagné la gestion de la crise au niveau des prises de décisions importantes.

Les administrateurs ont également pensé, construit, rédigé les lettres de mission des salariés autour de 3 rencontres individuelles avec ceux-ci. Ce travail a permis de légitimer et de formaliser l'action des salariés et d'éclairer les attendus de l'association.

Les administrateurs ont également été fortement sollicités tout au long de l'année 2020 lors de l'évaluation et la réécriture du contrat de projet.

b) Les procédures d'écoute des expressions

Depuis septembre 2019, une nouvelle procédure de traitement des expressions des familles venant à Sagardian (à l'accueil, dans les actions, dans les événements,) est mise en place.

Tous les secteurs sont mobilisés au travers d'une grille, sur l'écoute, le recueil de l'expression de besoins ou de difficultés, de manière globale, des habitants.

Chaque mois, les salariés se retrouvent avec un groupe d'administrateurs afin d'analyser les besoins et imaginer les réponses possibles.

c) Les actions du « Aller vers »

Les habitants sont invités à découvrir le projet centre social en dehors du service pour lequel ils ont franchi le pas de la porte. La Formation Accueil réalisée par l'ensemble des responsables de secteur du centre social a mis en évidence la nécessité de communiquer, expliquer, donner à voir sur la globalité de la proposition Sagardian, d'accompagner les usagers de services vers la découverte de cette pluralité, valoriser le fait et la spécificité associative. En 2020, une nouvelle brochure globale a été actualisée, distribuée et expliquée à chaque adhérent et habitant.

- Des actions au cœur des quartiers

Comme pour le projet Weekend au Puy du Fou, le centre social a accompagné un groupe d'habitants dans la mise en place d'un rendez-vous « Jeux de société » dans la salle de quartier Urdazuri.

Cette action, « Ateliers jeux de société » animés par une bénévole du quartier Urdazuri, a lieu deux fois par semaine avec pour objectif de favoriser le lien entre les habitants dans leur cadre de vie et avec leurs réalités de voisinage.

Huit retraitées, veuves, se sont retrouvées chaque semaine jusqu'à la mi-mars puis l'atelier a dû s'interrompre en raison de la crise sanitaire.

B. Diagnostic partagé avec les partenaires locaux

a) Les instances de veille partagées

- Spécifiques aux secteurs

Le Secteur Familles rencontre les équipes sociales du SDSEI 4 fois dans l'année pour échanger sur nos actualités. Il se réunit avec le Pôle Petite Enfance tous les mois, d'abord sur le passage à la semaine de 4 jours, ensuite sur l'aménagement du nouveau pôle, sur l'évolution du celui-ci et nos actions communes.

La référente « Familles » rencontre également le Club Lagun Artea (Club du 3^{ème} âge géré par le CCAS) pour travailler la complémentarité, le lien et les projets coconstruits.

En juin 2019, une sortie au Musée Balenciaga à Getaria avait été organisée avec 45 personnes adhérentes du club et de Sagardian. Les membres des Ateliers Couture des 2 lieux ont passé une première journée ensemble et la bénévole « Couture » de Sagardian seconde l'animatrice du club sur leur atelier couture. Il était question en 2020 de réitérer une sortie en commun mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de le faire. Cependant le lien a été maintenu, le projet n'attend que les autorisations sanitaires.

Une permanence est mise en place sur le site de la Croix Rouge de Saint Jean de Luz, 2 fois par mois les jours de distribution pour aller à la rencontre de ce public qui fréquente peu ou pas le centre social. Depuis juin 2019, le lien avec les bénévoles du vestiaire de la Croix Rouge est mis en place. Mais là, encore, la crise sanitaire nous a contraints à interrompre cette initiative.

Toutefois, nous avons su mettre en lien des adhérents du centre social avec la Croix Rouge à la fois pour que certains d'entre eux puissent bénéficier pour la première fois (impact de la crise sanitaire) de l'aide de la Croix Rouge, mais également pour que certains d'entre eux viennent en soutien de l'équipe de bénévoles de la Croix Rouge lors des distributions. En effet, la moyenne d'âge de l'équipe de bénévoles de la Croix Rouge est élevée et la Crise COVID a entraînée beaucoup d'absences.

La SMA participe aux Commissions Petite Enfance de la ville dans laquelle les partenaires de son secteur sont présents.

▪ Concernant le projet centre social

Depuis le mois de mars 2018, une veille sociale a été mise en place sur le territoire. Elle regroupe 8 services et associations (CCAS, SDSEI, CAF, Médiation familiale, Office 64 des HLM, Pôle Petite Enfance de la ville, Coordinatrice affaires scolaires et périscolaires de Saint Jean de Luz, Croix rouge) avec pour objectif de se questionner collectivement sur les problématiques rencontrées par les familles sur le territoire et être un espace d'échange d'informations et de construction de réponses.

La dernière rencontre a eu lieu en mars 2020. Nous avons gardé un contact étroit téléphonique durant l'année 2020 afin de partager nos actualités, s'informer des ouvertures de service ceci afin de mieux renseigner le public et maintenir le lien.

C. Les collaborations locales

Avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux et en direction du public.

Globalement, les partenariats sont nombreux et très divers avec les structures et acteurs locaux (Pôle Petite Enfance, Maison de retraite, associations membres de Sagardian ou pas, prestataires divers, institutionnels...).

L'action des Secteurs Familles, de l'ALSH, de la SMA, VIE, GEM, PRAPS, de l'accueil du centre social, est rythmée par les Comités de pilotage, groupes de veille partenariale, d'évaluations des actions et de co-constructions de projets.

Le centre social parvient ainsi à un réel maillage territorial qui s'accompagne d'une transversalité entre les secteurs.

On peut ainsi citer les liens avec la commune (Espace jeunes), le CCAS (Famille, Jeunesse, PRAPS, GEM et Accompagnement de victimes de violences conjugales ou sexistes), le SDSEI (Jeunesse et familles), La Croix Rouge, l'Office 64, Adoenia, la Mission Locale qui accueille régulièrement les jeunes dans nos murs (Garantie Jeunes) ou encore des associations membres de Sagardian (AGIR ABCD, Amnesty International, Association Activités Adultes et autres).

La gestion de la crise sanitaire a permis de démontrer l'utilité du centre social sur le territoire par les sollicitations de la Ville de Saint Jean de Luz, du SDSEI et des associations caritatives.

SECTEUR PETITE ENFANCE

Structure Multi Accueil

Mais quoi est-ce donc ?

La Structure Multi Accueil ou SMA est plus communément appelée crèche. Il s'agit d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants. Ils sont accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'au départ à l'école (l'accueil pouvant se poursuivre jusqu'au 6 ans de l'enfant).

L'accueil se repartit sur 2 bâtiments et selon les âges des enfants :

- ☞ Avenue de Habas, accueillant les bébés et moyens
- ☞ Rue Choko Alde pour les grands.

Nos objectifs premiers sont :

- Accueillir les enfants et leur famille au plus proche de leurs besoins : rythme, développement psychomoteur, bien-être, individu dans le collectif mais aussi « concilier au mieux vie professionnelle et vie privée » pour chaque famille accueillie
- Permettre à chacun une égalité des chances dès le plus jeune âge en favorisant la diversité de l'accueil
- Proposer des espaces de soutien à la parentalité au travers d'action diverses : temps et place donné aux familles au quotidien et dans le projet ; mise à disposition d'une psychologue pour les familles ; temps de co-éducation hors les murs ; réseau partenarial
- Accompagner les particularités de chacun au sein du collectif
- Faire lien avec le projet centre social

Pour 2020, nous avons défini les objectifs suivants :

- Proposer un nombre de places constant tout au long de l'année : La fermeture de place sur le mois d'août n'a pas eu lieu. Le contexte du déconfinement ne nous a pas permis de voir l'impact « chiffré », cependant, il en est ressorti : des temps de familiarisation plus adaptés aux temporalités de chacun, des enfants et parents par conséquent plus en confiance, sécure et en lien avec l'équipe professionnelle et la structure.
- Proposer des temps de coéducation hors les murs : en raison des conditions sanitaires, ce projet n'a pas pu se mettre en place. La CAF 64 nous permet un décalage de leur accompagnement sur l'année 2021. Seul un temps proposé à 6 parents a pu être mis en place sur la fin de l'année.
- A nouvelle Educatrice, nouveaux projets :
 - Aménagement d'un espace de psychomotricité dans la section des moyens (Financement CAF 64). Cet espace dédié aux besoins en lien avec le développement psychomoteur des enfants de cette unité est utilisé quotidiennement par le groupe. Il bénéficie également aux enfants accueillis dans les unités des bébés et grands de façon plus ponctuelle.
 - L'espace Snoezelen a trouvé sa place et son financement (CAF 64), il sera mis en œuvre l'an prochain. Une salariée a pu bénéficier d'une formation d'initiation à l'Approche Snoezelen. En lien avec l'Educatrice de Jeunes Enfants, elle a pu mettre en place de petits ateliers de relaxation en lien avec cette méthode.
 - Enrichissement et renouvellement de livres pour les enfants : 120 livres ont ainsi pu être répartis et mis en circulation sur chacun des 3 groupes en début d'année.

Et avec qui ?

Les professionnelles contribuant à l'accueil et au projet au quotidien sont au nombre de 19. Elles sont accompagnées par :

- Une Médecin Pédiatre recrutée cette année. Présente 6 heures par mois, elle réalise les visites d'admission des enfants rentrant sur la structure. Elle est amenée à rencontrer les familles qui le souhaitent et les parents dont les enfants ont besoin d'un Projet d'Accueil Individualisé en rapport avec un problème de santé ou de développement. De façon informelle, elle rencontre l'ensemble des enfants accueillis. En lien avec les indications de l'équipe, elle est amenée à réaliser des temps d'observation dans les unités. Sa spécificité professionnelle fait d'elle un acteur à part entière de l'équipe. Elle est amenée à participer à des réunions d'équipe en lien avec des sujets qui la concerne. Elle fait le lien avec des structures médicales extérieures : Pédiatre ou médecin libéraux, CMPP, CAMPS, CRA par exemple.
- Une psychologue vacataire dont les missions se déclinent sur 2 axes :
 - Des temps dédiés aux parents et enfants accueillis : 55 rendez-vous ont été pris pour un total de 22 familles. Nous avons observé une augmentation des demandes au moment et retour des 2 temps de confinement. Cette année, elle a été amenée à participer à deux temps de réunions partenariales autour de situations complexes.
 - Auprès de l'équipe, elle anime des réunions d'analyse de pratique autour de situations présentées par une professionnelle de l'équipe.

En 2020, nous avons accueilli 21 stagiaires que l'on accompagne dans leur formation et construction professionnelle. Elèves de 4^{ème}, CAP AEPE, Etudiant Educateur de Jeunes Enfants ou Auxiliaires de Puériculture, leur présence nous met dans une position réflexive qui contribue à la dynamique de l'équipe. Un livret d'accueil leur est proposé.

Afin d'étayer nos compétences et savoirs :

- Un fonds documentaire (104 livres) à destination des professionnelles a été actualisé et acheté. Mis en circulation en début d'année, il a été pensé sous 2 angles : d'une part prendre en compte les dernières avancées scientifiques, sociales, sociétales, psychologiques au regard des familles que l'on rencontre sur la crèche de Sagardian et d'autre part les compétences professionnelles que l'on travaille, questionne....
- L'accueil d'un enfant porteur de handicap et accompagné par une structure a permis un temps de formation en octobre au sujet de l'autisme et des moyens éducatifs et soignants. Ce temps a pu être mutualisé avec la SMA Municipale ITSAS ARGIA.

Et la COVID-19 ?

Elle nous a appris à nous adapter, à réinventer, à innover.... Fermeture totale avec accueil d'urgence en mars et avril, déconfinement par groupes « étanches » de 10 enfants jusqu'en juillet puis 2^{ème} confinement ont été traversés par une succession de 7 protocoles sanitaires différents ; souvent diffusés sur les fins de semaines, ils ont été adaptés et mis en place pour des accueils dès les lundis matin. Aucun jour d'accueil n'a été fermé afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Les changements majeurs se sont portés sur l'organisation pour les professionnelles : protocoles, procédures, circuits, masques... Nous avons tenté autant que possible de préserver les valeurs portées par le projet de l'équipe.

De mars à mi-mai :

- Accueil des enfants de soignants : 6 enfants sur la période.
- A été créé un groupe WhatsApp lors du premier confinement. Seule une famille n'a pas adhéré. Cela a permis de garder un lien virtuel avec les familles et créer un espace d'échanges convivial entre les parents, fratries et enfants. Karen, Ghislaine, Marie-Hélène, Florence, Manon... se sont mises en scène au grand plaisir des enfants qui ont pu les « voir » et surtout les entendre. Il a été constaté une solidarité entre les familles : échange d'informations, de « petits-trucs » ...

- Appels pro-actifs auprès des 82 familles accueillies avant le 1^{er} confinement mais aussi auprès des familles qui auraient dû faire une rentrée sur cette période (1 appel tous les 15 jours pour chaque famille en moyenne).
- Suite à ces appels et aux remontées des familles : anxiété, angoisses, troubles du comportement..., la psychologue a accepté de reprendre son activité en visio avec les familles qui le souhaitaient. 9 familles ont adhéré.
- 2 temps de réunion en visio ont été proposés à l'ensemble de l'équipe pour permettre aux salariées (présentes, au chômage, en arrêt maladie...) d'exprimer leurs ressentis, peur, appréhension à la reprise.

Mi-mai à fin juin :

- Ouverture de 4 groupes de 10 enfants par jour avec mise en place de priorités au regard des situations familiales. Il nous a fallu penser une 4^{ème} unité : entrée, espaces, mobilier, circuits professionnels, parents, repas...

A partir de juillet :

- Ouverture par groupe d'âge. Il a alors été nécessaire de revoir tous les nouveaux besoins des familles.
- Depuis, nous avons proposé le portage et la mise à disposition de caisses de jeux pour les 5 enfants ayant eu une période d'isolement (Covid +, cas contacts...). La psychologue et la pédiatre ont été sollicitées par rapport à deux aînés (5-7 ans) présentant des troubles du comportement, troubles du sommeil, angoisse de mort... Les enfants et leurs parents ont été reçus et orientés sur des services de soins de ville. Ces rendez-vous ont permis de mettre à distance, désamorcer les situations difficiles liées au contexte.

En octobre :

- La troisième période de confinement a à nouveau fait émerger des mal-être, des difficultés intra-familiales ou personnelles rapportées au quotidien sur les groupes. 3 temps de réunion avec la psychologue ont été proposés pour permettre à chaque professionnelle de s'exprimer.

A qui nous sommes nous adressés ?

Nous avons accueilli 104 enfants différents sur la structure dont :

- 92 luziens
- 54 en situation de vulnérabilité au regard des dossiers établis pour le Département 64 (2019 : 42). Augmentation liée au contexte ? Isolement familial ?
- 27 enfants étant sous le seuil de pauvreté selon le critère CNAF (2019 : 44). Diminution pouvant être expliquée par la typologie des foyers. Plus de foyers où les 2 parents travaillent.

C'est la seconde année que nous notons le fait que des enfants scolarisés (TPS) restent présents sur la structure les mercredis et vacances scolaires. Les demandes semblent augmenter mais cela reste non interprétable.

Nous accueillons des familles et/ou enfants avec des particularités :

- Enfant porteur de handicap : 1. Diagnostic initié par la SMA. Accompagnement physique sur les lieux de soins pour un lien sécurisé entre la famille et la structure spécialisée
- Enfant porteur de pathologie chronique et/ ou traitement long nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé : 14.
- Familles au sein desquelles des violences intra-familiales ont été identifiées : 12 (6 suivis VIE)
- Suivis des enfants par des services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou service éducatifs : 8.

Du fait de la typologie, les partenaires institutionnels sont nombreux : CAF 64, Mairie, Département 64, SESSAD, AEMO, AED, CMPP, 3PSP, CAMPS, VIE, CCAS, PMI, AS Mais également : Pôle petite enfance et structures de modes de garde des enfants de moins de 3 ans de la ville (GevaSco, parcours des enfants), les écoles maternelles, la Médiathèque....

Notre principal partenaire restant la famille des enfants accueillis.

Les sollicitations des partenaires s'articulent principalement autour des particularités, vulnérabilités ou difficultés des familles aux situations complexes. Pour exemple, en 2020, la puéricultrice de PMI est venue accompagner, physiquement, 3 familles en très grande difficulté afin de sécuriser et accompagner l'enfant vers un mode de garde.

Dans le cadre de nos missions, nous participons :

- Aux temps de coordination du Pôle petite enfance
- Aux temps de coordination autour de l'attribution des places d'accueil
- Réseaux parentalité Sud Pays basque
- Réseaux Appui Parent 6
- CTE concernant des situations familiales complexes accueillies.

Dans le cadre des accueils et parcours des enfants et de leur famille, nous sollicitons :

- Le service de PMI de façon trimestrielle
- La commission technique d'évaluation du département si nécessaire
- Les écoles maternelles et / ou accueil de loisirs de maternel dans le cadre d'une continuité dans le parcours des enfants porteurs de handicap (ex : GevaSco).

Cette année a été marquée par une impossibilité de sorties, de temps conviviaux avec les familles, les réunions d'équipe... Un absentéisme important... Mais également des liens entre parents, des solidarités trouvées, des innovations, des mises en réseau de familles. Le caractère exceptionnel, tantôt sidérant, tantôt anxiogène, de cette année 2020 ne permet pas de faire d'analyse par rapport aux années précédentes.

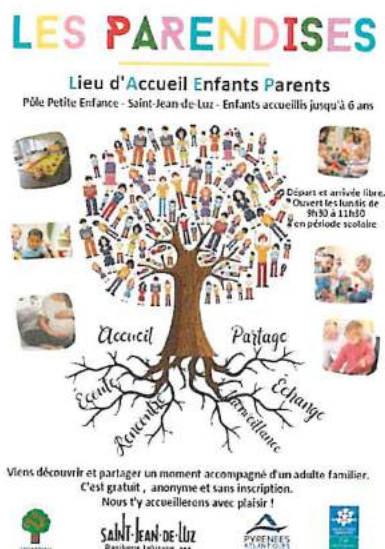
L'ensemble des professionnelles de la structure a permis cet accueil de qualité.

Pour 2021 :

- Nous souhaitons aménager l'espace extérieur de la structure du bas. Régulièrement investie par les parents, ce lieu est vierge de tout mobilier urbain et ou jeux adaptés au public accueilli.
- Nous avons pour objectif de mettre en place et animer l'espace Snoezelen pour lequel le projet avait été amorcé en 2020.
- Mise en réflexion et application de la Réforme en cours menée d'Adrien Taquet (suite loi ASAP) annonçant des changements et obligations structurelles.

LES PARENDISSES

Lieu d'Accueil Enfants - Parents



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un dispositif financé par la Caf 64 et la municipalité de Saint Jean de Luz ayant pour objectif premier d'offrir anonymement et sans engagement un lieu de rencontres et d'échanges aux familles du territoire. Il s'inscrit dans une politique et un réseau de soutien à la parentalité et de prévention primaire.

Il est animé par des accueillantes qui sont au nombre de 7 : toutes professionnelles de la petite enfance et / ou de la périnatalité. Toutes sont formées à la posture d'accueillante pour avoir la capacité de se détacher de leur posture de professionnelle. En soutien, une régulation trimestrielle est organisée et financée par le Département 64.

Les objectifs 2020 étaient :

- Ouverture de temps d'accueil sur la moitié des temps de vacances scolaires au regard du dernier Contrat Enfance Jeunesse : la situation sanitaire de l'année 2020 ne nous a pas permis de mettre en pratique cet objectif.

De plus, en raison du confinement de mars et octobre ainsi que des mesures de réouverture du Pôle petite enfance, nous n'avons pas eu accès au lieu pour pouvoir mettre en œuvre un accueil du public. Nous avons alors mis en place une permanence téléphonique. Ainsi nous avons ouvert un total de 32 séances dont :

- ☞ 22 heures en présentiel
- ☞ 42 heures en permanence téléphonique

10 parents-enfants ont participé à ces temps d'ouverture. Seule, 1 famille déjà connue s'est saisie de la permanence téléphonique. 9 familles sont originaires de Saint Jean de Luz et 1 de Ciboure. En comparaison aux années précédentes sur les temps d'ouverture au public, il est à noter une augmentation de la fréquentation du lieu.

Les Parendisses ont eu pour effet de : expérimenter la séparation, s'éveiller, découvrir un nouveau lieu, de partager, se rencontrer.

La fermeture du lieu a eu un effet inattendu : 4 parents ont demandé une place d'accueil pour leur enfant sur une Structure Multi-Accueil. 3 ont été accueillis sur la crèche Sagardian : ce choix a été « par défaut », ce qui a rendu difficile la séparation mère-enfant.

- De travailler la communication pour un meilleur travail en réseau et partenariat : La plaquette a été réactualisée et nous avons participé à l'élaboration d'une plaquette de territoire créée par la Caf 64.

Au regard des incertitudes d'ouverture, de conditions d'accès, nous n'avons pu diffuser l'information. Nous reporterons donc cet objectif pour 2021.

Les partenaires sont multiples :

- La CAF64 via un appui technique, financier et une information régulière quant aux possibilités, conditions d'ouverture au regard du contexte sanitaire et son évolution via la Conseillère de territoire Action Sociale Parentalité.
- La municipalité de Saint Jean de Luz par sa contribution financière et la mise à disposition des locaux au sein du Pôle petite enfance.
- Le Département 64 qui met en lien des LAEP pour des temps de régulation commun. Nous participons à 4 temps annuels animés par une thérapeute familiale missionnée avec les LAEP d'Hendaye et Biarritz.
- Le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile de la SDSEI Nive Nivelle qui promeut l'information auprès des futurs et nouveaux parents du territoire et met à disposition 2 professionnelles qui enrichissent et complète l'équipe accueillante.
- Le Secteur Familles de l'Association Sagardian qui propose des temps visant un public similaire mais avec des objectifs différents et complémentaires. Va et vient des familles sur les différentes propositions.

Travail en réseau avec :

- Lieu multiple, les Parendises participent au vivre ensemble (organisation, connaissance des différents acteurs du lieu...) et à l'animation du lieu (projets communs, journées de la Petite Enfance...) au travers de réunions trimestrielles initiées par la Coordinatrice du Pôle petite enfance.
- Le réseau LAEP, mené par la CAF 64, s'est cette année déroulé via des entretiens téléphoniques, visio-conférences et des webinaires.

Faute de murs, cette année nous a permis d'envisager des temps de LAEP hors les murs. Les beaux jours 2021 nous permettrons d'investir les espaces urbains à la rencontre des parents et enfants.

En second objectif, nous reportons celui de travailler la communication et envisageons des portes ouvertes aux partenaires en septembre 2021.

SECTEUR ENFANCE

ALSH Maternel et Primaire

2020 – Année protocolaire

Le fonctionnement des ALSH maternel et primaire a débuté de manière satisfaisante en 2020. Les locaux du Pôle Petite Enfance avaient été investis en décembre 2019 et les équipes ont rapidement pris leurs marques dans ces nouveaux locaux. Précédemment, l'ALSH maternel était organisé à l'école maternelle d'Urdazuri, pendant la durée des travaux au Pôle Petite Enfance. L'ALSH primaire fonctionnant lui, à son habitude, dans les locaux de Sagardian.

La « prise de possession de ces nouveaux locaux » a été bien accueillie à la fois par les professionnels, les parents et bien entendu les enfants.

Les ALSH maternel et primaire y fonctionnent dorénavant toute l'année pour les maternelles, et toute l'année, hors été pour les primaires. Les locaux de l'Ikastola de Saint Jean de Luz accueillent l'ALSH primaire en été, du fait du nombre trop important d'enfants accueillis pour rester au Pôle Petite Enfance.

Le dispatching des enfants en été a été quelque peu modifié. Précédemment, les enfants en dernière année de maternelle qui allaient entrer en CP en septembre, basculaient avec les primaires, dans les locaux de l'Ikastola. En 2020 et indépendamment des mesures sanitaires, ces mêmes enfants sont restés sur le Pôle Petite Enfance, dans la partie occupée durant l'année par les primaires, permettant ainsi de profiter au mieux de ces nouvelles installations.

Le fonctionnement a donc été normal jusqu'au premier confinement.

Les mercredis ont vu un effectif d'enfants fluctuant entre 33 et 45 enfants en maternelle et entre 39 et 54 enfants en primaire.

Les vacances d'hiver ont concerné 82 enfants de maternelle et 105 enfants de primaire.

Comme précédemment, les familles ont eu la possibilité d'inscrire leurs enfants en demi-journée ou journée, avec ou sans repas, à partir d'un programme établi à l'avance par les équipes et disponible pour les familles, deux semaines avant le début des vacances.

Premier confinement

A partir du 12 mars l'activité des ALSH a quasiment cessé, seuls les enfants de personnels soignants étant reçus à certaines conditions (certificat indiquant que la personne est en situation de travail pour les deux conjoints).

Lorsque cela a été possible, les familles ont recommencé à inscrire leurs enfants en mercredis mais de manière très parcimonieuse.

Cette période, en plus des protocoles liés à la situation sanitaire, nous a vus accélérer la mise en place de procédures nouvelles liées au système d'inscriptions et réservations, procédures qui ont été effectives pour la période des ALSH été.

L'Eté

La préparation et le déroulement des ALSH été ont été fortement impactés par la situation sanitaire. Les directives nationales nous ont conduits à mettre en place un fonctionnement très différent du fonctionnement habituel :

- Constitution de groupes d'enfants en nombre limité : 10 enfants par groupes
- Nombre de groupes d'enfants limité au nombre de salles disponibles
- Non brassage des enfants, ce qui s'est traduit, en semaine, à avoir les mêmes enfants dans les groupes et a donc fortement limité le nombre d'enfants accueillis sur une même semaine. En journée, cela a conduit à éviter toutes situations dans lesquelles les enfants auraient pu être amenés à se croiser et donc à entrer en contact.
- Les repas ont été fournis par les familles
- Les activités extérieures quasiment toutes proscrites
- Pas de déplacements en bus
- Pas de mini séjours
- Et bien entendu, utilisation de masques pour les adultes, utilisation de gel hydroalcoolique, désinfection des locaux et matériels etc.

L'ensemble des contraintes sanitaires a conduit à devoir embaucher davantage d'animateurs qu'avec un fonctionnement « normal », a généré également davantage de contraintes pour les personnels de service.

Si l'on prend en considération, les enfants restés au pôle qui allaient entrer en CP, nous avons accueilli 129 enfants différents de maternelle et 170 enfants de primaire. Un chiffre bien inférieur au nombre d'enfants habituellement accueillis.

Dernière partie de l'année en dents de scie

La période de septembre à décembre a été impactée à la fois par le besoin des familles de pouvoir réinscrire leurs enfants sur les ALSH, et les contraintes de nouveau liées aux mesures sanitaires.

Ainsi, concernant les mercredis, entre 25 et 45 enfants ont été présents, côté maternelle, entre 28 et 48 enfants ont été présents côté primaires.

La fréquentation durant les vacances d'automne a été relativement importante, 92 enfants de maternelle et 118 enfants de primaire. Nous avons pu y retrouver un système d'accueil en journée ou demi-journée. Les contraintes de port du masque pour les adultes, de désinfection des locaux et matériel, ont perduré. Nous avons pu, par contre, recommencer à recevoir les repas de notre fournisseur habituel.

Nous avons malgré tout dû faire face à un cas positif de covid dans le personnel d'animation, durant la seconde semaine des vacances. Cela nous a conduits, après contact avec l'ARS et la commune de Saint Jean de Luz, à devoir réagir rapidement et prendre des mesures spécifiques. Côté personnel, la totalité des personnels ayant été en contact avec la personne concernée, ont été déclarées « cas contact ».

Les familles ont bien entendu été informées dès que nous avons nous-mêmes été informés et un système de « garde » avec les personnels restants ainsi que des personnels de la commune, a été mis en place jusqu'à la fin de la semaine, permettant ainsi aux familles qui ne pouvaient pas s'organiser autrement, de laisser leurs enfants à l'ALSH.

Ce cas a été le seul cas auquel nous avons été confrontés durant cette année 2020.

Pour les vacances de Noël, les ALSH ont accueilli les enfants la seconde semaine, à savoir du 28 au 31 décembre, le Centre Sagardian étant totalement fermé la première semaine des vacances.

Côté procédures, la nouvelle organisation consistant à ce que les personnels des ALSH s'occupent directement des inscriptions et réservations a continué de se mettre en place durant la dernière partie de l'année. Les familles, fin 2020 pouvaient ainsi fournir les documents demandés à distance (mail), en téléchargeant une partie sur le site du Centre Social. Le système s'est ainsi rodé et continue d'être amélioré en 2021 avec, entre autres choses, l'utilisation d'un « Portail Familles » simplifiant les démarches de ces dernières et permettant un lien plus efficient entre le secteur ALSH, l'accueil et le Pôle Administratif et Financier.

En conclusion, il ressort que l'activité des ALSH n'aura pas été, en 2020, satisfaisante au sens de notre préoccupation de variété de propositions faites aux familles, de diversité pédagogique etc. Elle aura, par contre, connu dans un cadre déjà programmé et accéléré par la situation, de développer de nouvelles procédures et outils internes et intersectoriels.

SECTEUR JEUNES

MISSION PRÉVENTION JEUNES

Éléments de contexte

Dans un contexte particulier lié, dès le mois de mars à la gestion de la crise sanitaire COVID 19, l'année 2020 a connu deux mois, janvier et février, ressemblant, en termes de programmation des actions et de mise en œuvre du projet Centre Social, aux années précédentes et à ce que nous avions envisagé. La suite de l'année a été une succession de moments d'activité fortement ralentis puis très protocolisés. La rentrée de septembre, bien que toujours accompagnée de nombreux protocoles, a laissé envisager une reprise partielle des activités, avant qu'un nouveau confinement ne vienne ralentir une nouvelle fois nos activités.

Néanmoins, l'équipe a profité de ces temps de confinement et ralentissement de l'activité pour répondre à la demande du Conseil d'administration de réaliser un diagnostic de territoire sur la jeunesse.

Vous trouverez en pièce jointe la synthèse de ce diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs locaux qui servira à réécrire le projet jeunesse de l'association pour les 4 années à venir.

Les actions

1. La fréquentation

Les réalités de 2020 liées à la crise sanitaire, l'épidémie de COVID 19, les deux premiers mois « normaux » de l'année, puis l'alternance des confinements, déconfinements... le tout accompagné de protocoles divers. Cette réalité, a impacté l'action du Secteur Jeunes tout comme l'action des autres secteurs du Centre Social.

Ainsi la fréquentation physique des espaces d'accueils a fortement diminué sur l'année 2020.

54 jeunes ont été accueillis sur l'année.

La moyenne des présences sur l'année est de :

- Mercredis : 13 jeunes (9 garçons /4 filles)
- Petites vacances : 20 jeunes (17 garçons et 3 filles)
- Vacances d'été : 30 jeunes (22 garçons et 8 filles)

2. Les projets collectifs

- Un séjour ski en février 2020
- Un camp de vacances durant l'été (prévu mais non réalisé à cause des protocoles sanitaires)

Dans le cadre de ces projets, l'équipe recherche à :

- Développer l'autonomie des jeunes
- Favoriser la socialisation et le mieux vivre ensemble
- Favoriser la mixité sociale entre les enfants
- Accompagner l'enfant vers l'ouverture d'esprit

Participation / profils des participants

12 jeunes de 12 à 14 ans.

Ces séjours sont organisés avec des jeunes impliqués dès les vacances de Noël précédentes dans des actions d'autofinancement « Buvette », confection et vente des crêpes, gaufres et autres boissons dans le cadre d'Ultra Park, organisé chaque année par la commune de Saint Jean de Luz, manifestation consistant à équiper le gymnase d'Urdazuri en jeux divers et variés pour les jeunes de la commune.

Le projet de séjour d'été a été préparé dans les mêmes conditions d'implication des jeunes auxquels se sont greffés d'autres jeunes.

Malheureusement, ce projet n'a pu être finalisé compte tenu des mesures sanitaires restrictives dans les sites d'accueil de loisirs.

Résultats de l'action et impacts

Ces projets de séjour ont fait l'objet d'une préparation avec les jeunes concernant le programme, les menus, les règles de vie etc. Une réunion est également organisée préalablement avec les jeunes concernés et leurs parents pour présentation de l'ensemble du fonctionnement prévu.

Le camp de vacances d'été avait été envisagé de la même manière mais n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire.

Les actions de préventions des risques

Pour analyser les besoins et mettre en perspective les actions, nous avons fait le choix de réaliser un diagnostic partagé afin de repérer collectivement les actions de prévention nécessaires à mettre en œuvre dans les prochains mois.

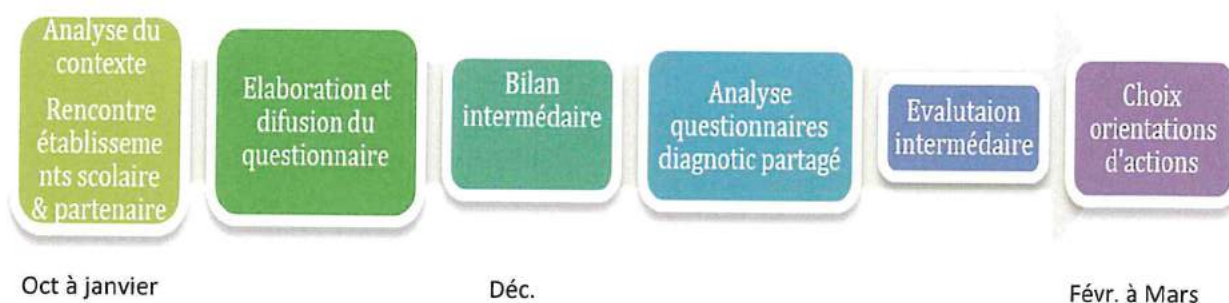
Les objectifs du diagnostic :

L'objectif du diagnostic est de connaître les caractéristiques des jeunes sur la commune pour pouvoir répondre à leurs attentes et leurs besoins.

- Analyser l'offre à destination des jeunes.
- Recenser les différents acteurs jeunesse du territoire.
- Repérer les personnes ressources.
- Réaliser un état des lieux de l'offre et des dynamiques partenariales existantes.
- Construire des réponses partagées et cohérentes pour les jeunes Luziens.

Les étapes du diagnostic :

- Analyse du contexte de la commune (documentation, observation).
- Élaboration d'une grille d'entretien à destination des partenaires institutionnels.
- Entretiens auprès des acteurs institutionnels.
- Elaboration d'un questionnaire à destination des jeunes 11-18ans.
- Diffusion du questionnaire (établissements scolaires).
- Elaboration de suivi (diagramme de Gantt).
- Enquête à destination des jeunes.
- Utilisation d'un outil FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).
- Dépouillement et analyse des questionnaires (semi-directifs, questionnaires jeunes).
- Diagnostic partagé.
- Choix d'orientations.
- Outils d'évaluation (impact, rayonnement).
- Schéma (calendrier de projet)



Ce travail a été très apprécié par les partenaires et notamment les établissements scolaires.

Toutefois, quelques actions ont été initiées par notre chargée de mission prévention des violences conjugales qui est venue animer des temps sur les comportements sexistes.

Participation / Profils des participants

Réalisation d'un diagnostic de territoire auprès de 3 000 collégiens et lycéens de Saint Jean de Luz : 1 500 retours exploitables.

Résultats de l'action et impacts

- Le sujet de la Prévention jeunesse est pleinement abordé par le Conseil d'administration. Une commission de 6 administrateurs est mise en place pour animer et suivre ce projet.
- La totalité des établissements scolaires (lycées et collèges) participe au projet.
- Mobilisation des jeunes scolarisés dans les lycées et collèges de la ville 1 546 élèves sur 2 928 ont participé au questionnaire.

Collaboration inter secteur du centre social

Collaboration avec les Secteurs Familles, Ecoute violences conjugales et ALSH Jeunes pour la réalisation du questionnaire, le partenariat local et l'animation des commissions de travail.

Partenariat de l'action

- Les établissements scolaires collèges et lycées de Saint Jean de Luz (participation active des CPE, infirmière scolaire)
- SDSEI et particulièrement ASE
- Coordination des affaires scolaires et périscolaires de la ville de Saint Jean de Luz
- CCAS
- ADOENIA
- Service Jeunesse de la ville de Saint Jean de Luz

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le centre social anime le dispositif CLAS sur le territoire.

Les objectifs de l'équipe sont :

- Proposer l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Participation / Profils des participants en 2020

17 élèves ont bénéficié du CLAS en 2020, dont 5 primaires 11 collégiens et 1 lycéen.

Le profil des participants est assez varié :

- Certains présentent des difficultés scolaires, d'autres pas
- Certains sont « obligés » par leurs parents, d'autres viennent de meilleure volonté
- Certains sont orientés par l'école, d'autres par leurs parents.

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions et présences ont été irrégulières sur l'année 2020.

Résultats de l'action et impacts

Activité interrompue à plusieurs reprises en raison de la crise ce qui rend l'évaluation difficile.

La crise sanitaire nous a également confronté à une difficulté de recrutement de bénévoles : en effet ceux-ci ont préféré éviter les contacts avec les enfants en raison de leur âge et/ou de leur état de santé.

Par ailleurs, les familles elles-mêmes et pour les mêmes raisons ont été moins demandeuses.

Dimension intergénérationnelle de l'action

De fait, les bénévoles étant plus « âgés », l'intergénérationnalité est engagée sur cette action car elle prend l'axe de la transmission.

Nous avons également reçu des propositions de bénévolat de jeunes étudiants.

Collaboration inter secteur du centre social

- La référent Familles pour le volet parentalité
- L'ALSH primaires et jeunes pour l'orientation des jeunes et la mise à disposition d'animateur.

Partenariat de l'action

- Les Etablissements scolaires
- Le SDSEI
- Le service périscolaire de la ville.

Les accompagnements individuels

Cette année 2020, 2 accompagnements individuels ont eu lieu auprès de jeunes mineurs de 17 et 18 ans (Luziens) suivis par la Mission Locale dans le cadre du Dispositif Garantie Jeunes qui souhaitent s'orienter vers des métiers d'animation. Ils ont pu réaliser une journée découverte de métiers.

Nous cherchons également à proposer des contrats CEE et PEC de l'animation dans le cadre de nos ALSH afin d'effectuer des accompagnements individuels de jeunes.

La formation interne et externe est alors proposée dans la plupart des cas.

Le centre social est référencé comme site d'accueil de Travaux d'Intérêt Général et peut accueillir des jeunes dans ce cadre.

SECTEUR FAMILLES

Cette année particulière, saccadée entre périodes d'activité en lien direct avec le public et d'autres avec un maintien du lien de manière innovante mais plus aléatoire, a permis au Secteur « Familles » de continuer à travailler la structuration et formalisation du projet « Familles ».

Actions et services mis en place durant 2020

2 types d'activités ont été réalisés durant cette année 2020 :

- ☞ Un de lien avec et entre habitants sur le quartier Urdazuri
- ☞ Un de soutien à la fonction parentale

Lien avec et entre habitants sur le quartier Urdazuri

- Objectifs initiaux :
 - Aller à la rencontre des habitants du quartier Urdazuri
 - Favoriser la rencontre entre habitants
 - Développer les solidarités de voisinage
- Impacts /résultats au regard de ces objectifs :
 - Pour aller à la rencontre des habitants, un atelier support a été proposé : « Jeux de société ».
Deux fois par semaine le lundi et le jeudi après-midi hors vacances scolaires, les habitants étaient invités à venir jouer dans la salle de quartier.

8 personnes ont fréquenté cet atelier sur ces périodes d'ouverture, soit de janvier à mars.
Cet atelier était animé par une bénévole du quartier.
 - On ne peut réellement dire que cet atelier ait favorisé la rencontre puisque les participants se connaissaient déjà. En effet, leur rencontre a eu lieu sur une action passée : le Café des habitants.
Cet atelier en était une continuité à la demande des participantes.
 - Des solidarités de voisinage se sont mises en place, mises en exergue par la pandémie et ces périodes de confinement. En effet, deux participantes se sont proposées pour faire les courses des plus âgées, elles ont organisé des roulements pour s'accompagner pour des sorties aération, elles ont pris des nouvelles régulièrement des unes et des autres.
- Impacts /résultats non prévus dans les objectifs initiaux :

Cette action a permis au service « familles » :

 - D'expérimenter le passage d'une activité animée par un salarié à une activité animée par un bénévole
 - De repérer l'influence de l'histoire et de la vie d'un quartier sur la composition d'un groupe
 - De réaliser que la participation des habitants ne se décrète pas, que le tractage porte à porte ne suffit pas
 - De mesurer que la vie d'un collectif s'accompagne, se construit, s'anime.

Un travail de terrain avec l'Office 64 des HLM pourra favoriser et optimiser une connaissance et orientation des habitants.

➤ Périmètre d'intervention de l'action (public, géographique, problématique/demande visée)

L'action se déroule sur le quartier Urdazuri aux pieds des bâtiments Hlm. Une salle, située en plein milieu du quartier, nous est prêtée par l'Office 64 des HLM, une convention est en cours de réécriture.

Le public ciblé : les habitants de ce quartier qui ont envie de passer du temps en dehors de chez eux, en journée.

Ce quartier étant composé à 42 % de retraités, et suite à nos échanges avec l'Office 64 des HLM, le besoin de liens, l'isolement sont des problématiques fortes du quartier, une vigilance en ce sens est de mise et va orienter nos actions à l'avenir.

Le public :

- Typologie, origine géographique du public :
8 femmes, veuves de marins pêcheurs, dans le quartier depuis la fin des années 70 pour certaines, depuis plus de 20 ans pour les autres, luziennes ou cibouriennes
- Quantité : 8
- Analyse de l'évolution par rapport aux années précédentes : aucune évolution, le groupe reste inchangé.

Les actions de soutien à la fonction parentale

- Objectifs initiaux :
 - Aller à la rencontre des familles du territoire
 - Créer des espaces, des lieux d'échanges entre parents
 - Valoriser, « ré-assurer » les parents dans leur compétences parentales.
- Impacts /résultats au regard de ces objectifs :

Pour répondre à ces objectifs, le Secteur « Familles » participe en tant qu'accueillante au LAEP, a proposé cette année 2020 deux types d'ateliers, un autour du jeu « Jouons en familles » et un autre « Ateliers Parents / Enfants » et a contribué à la mise en place des Semaines Départementales des Familles.

Ces ateliers divers ont permis de rencontrer 41 familles dont 38 nouvelles sur l'année.

Ces ateliers sont de réels espaces d'échanges entre pairs : cela va de la nouvelle mode de body à acheter en Angleterre mais avec attaches innovantes qui permettent malgré le coût de garder le body 3 ans, au livre à enregistrement vocal permettant à la famille éloignée de lire une histoire, en passant par les trucs et astuces des uns et des autres sur l'alimentation, le sommeil, la fabrication de jeu...

Cet atelier a permis aux parents d'exprimer leur point de vue et leur besoin de nuances sur les nouvelles approches en matière de parentalité (positive, créative, cvn...) qu'elles qualifient de culpabilisante et donc de se rassurer sur leurs propres compétences.

Ces ateliers ont également permis à 17 d'entre elles de se réunir à plusieurs reprises pour échanger sur les changements opérés en elles à la naissance de leur enfant et le nouveau regard et rapport au travail. Nous avons donc proposé de travailler la question de la reconversion de manière spécifique

- Impacts /résultats non prévus dans les objectifs initiaux

La crise sanitaire ne nous a pas permis de maintenir les activités en présentiel. Nous avons alors souhaité proposer des alternatives pour maintenir le lien : certains ateliers ont été proposés en vidéo, régulièrement les participants ont été joints par texto ou mail, la Page Facebook du Centre Social a été actualisée 2 fois par semaine par des publications autour de la Parentalité et de la Petite Enfance et une permanence téléphonique a été activée 2 fois par semaine.

Pour le premier confinement, les mamans ont verbalisé « le luxe » de ce temps à partager avec le conjoint en télétravail, une parenthèse de qualité dans l'accompagnement de leur jeune enfant.

Pour le second confinement, certaines mamans ont verbalisé un isolement fort, elles se sont alors organisées à 4 / 5 des sorties au parc.

La reprise de ce début d'année 2021 a fait beaucoup de bien au moral des mamans.

➤ Périmètre d'intervention de l'action (public, géographique, problématique/demande visée)

L'action touche les familles du territoire souhaitant partager un moment avec leur enfant et que celui-ci rencontre d'autres enfants.

Le public :

- Typologie, origine géographique du public :
 - Mamans avec enfants (4 papas de passage : RTT ou congés), vivant à Saint Jean de Luz majoritairement (mais très peu de natifs du territoire), plutôt des jeunes couples venant de grandes villes françaises ou européennes et s'installant ici.
 - Mamans qui ne travaillent pas majoritairement, par choix pour la plupart, ou à temps partiel, par choix, pour les autres.
- Quantité : 41 familles soit une centaine de personnes différentes (parents et enfants).
- Analyse de l'évolution par rapport aux années précédentes : forte évolution, à minima une nouvelle famille intègre les « Ateliers Parents / Enfants » par semaine, la crise sanitaire ne nous a pas permis de le vérifier sur toute l'année. Nous avons ressenti une diminution des nouvelles fréquentations sur les périodes d'ouverture après l'été ; en effet le fait de limiter le nombre de participants et de devoir s'inscrire a peut-être freiné la fréquentation.

Le bénévolat :

- Nombre de bénévoles et volume horaire :
 - 2 bénévoles sur les activités : une sur « Jeux de société » (2 x 2h x 10 semaines) et une sur « Atelier Parents / Enfants » reconversion (2 x 2h plus rencontres de préparation).
- Type de bénévolat :
 - Bénévole d'activités
 - Bénévole de réflexion
- Analyse de l'évolution par rapport aux années précédentes :

L'année précédente, j'animais l'Atelier Jeux, cette année non ; je ne fonctionnais pas avec des bénévoles.

Sur les « Ateliers Parents / Enfants », 3 mamans qui participaient en tant que parents avec leurs enfants ont proposé d'animer un atelier à partir de compétences qu'elles ont acquises : une s'est formée en Yoga, l'autre en Portage, une en Massage bébé : n'ayant pas cette culture du bénévolat, je leur ai proposé une contribution, qu'elles n'ont pas refusée. Je ne leur ai pas laissé la possibilité de le faire bénévolement. Je dois encore cheminer pour arriver à le proposer.

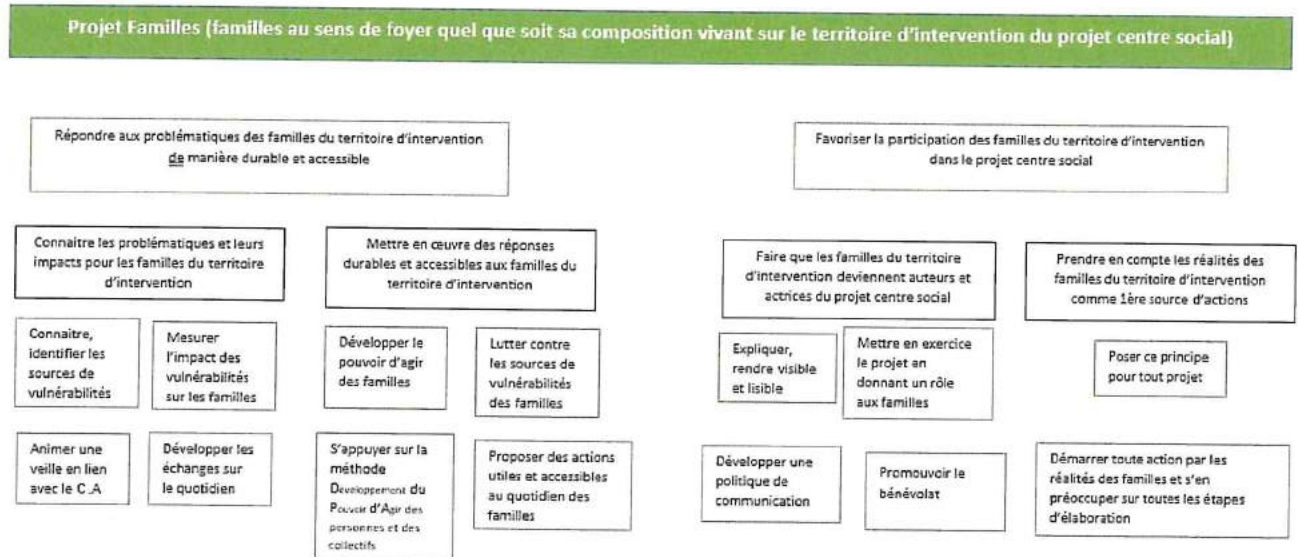
Bénévolat de gouvernance

- Rédaction de lettre de mission : une administratrice et le directeur (3 rencontres)
- Evaluation de la RIS : 2 administratrices et le directeur

Réécriture du Projet Familles

Cette période, avec une diminution de l'activité en présentiel, a permis d'écrire le Projet du Secteur « Familles » pour les 4 années à venir. En effet, pour l'obtention de l'agrément centre social, la CNAF demande qu'un projet spécifique « Familles » soit écrit.

Celui-ci a donc été écrit, il permet au secteur de formaliser, structurer ses actions, il pose la méthode et les outils.



Le partenariat de votre secteur :

- Nombre de partenaires : 9

CCAS - Club Lagun Artean - Pôle Petite Enfance - Service Périscolaire - Médiation Familiale – CAF -Office 64 HLM – SDSEI – Croix Rouge.

- Types d'interpellation par les partenaires :

- Action commune
- Relais d'information
- Réflexion
- Orientation

- Instances partenariales locales auxquelles vous avez participé :

En 2020, CAF Parentalité sur la mise en place des protocoles

- Instances partenariales et/ou relations, que vous avez mis en place autour de vos actions :

- Veille partenariale
- Rencontres individuelles SDSEI, Pôle Petite Enfance, Club Lagun Artean

- Liens avec le Conseil d'administration :

- 3 rencontres autour de la lettre de mission
- Préparation d'une Commission Familles avec administrateurs qui démarrera au 14 janvier 2021 avec 3 administrateurs

- Analyse de l'évolution par rapport aux années précédentes :

En augmentation, en formalisation.

On repère un intérêt réel pour le secteur, ses actions et son rôle dans le projet.

MISSION D'ECOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

En 2020, le contexte sanitaire particulier et les mesures mises en œuvre pour limiter la propagation de la COVID-19 ont eu des conséquences sur le fonctionnement du service qui a développé de nouvelles modalités d'accompagnement afin de maintenir le lien avec les personnes déjà suivies et de répondre aux besoins d'écoute, d'orientation, et d'aide dans les démarches des personnes subissant des violences conjugales.

Objectifs

1. Proposer un lieu d'écoute, d'information et d'orientation gratuit et confidentiel
2. Proposer un accompagnement afin d'aider les victimes à entreprendre un travail de sortie de l'emprise et de reconstruction
3. Favoriser l'entraide, le soutien mutuel et le « mieux-être » des personnes ayant subi des violences conjugales.
4. Favoriser le partenariat avec les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des victimes de violences conjugales
5. Participer à l'animation d'événements de sensibilisation et à la veille locale sur la problématique des violences conjugales.

Bilan de l'action

Quelques chiffres

	2020	2019
Nombre de RDV	153	100
Nombre de personnes accompagnées	58	45
Dont nouveaux suivis 2020	41	
Nombre de groupes de parole	2	9
Nombre d'ateliers collectifs	4	8

Au cours de l'année 2020, les modalités de fonctionnement ont évolué à plusieurs reprises. Tout d'abord, suite à une augmentation des sollicitations et des besoins d'accompagnement exprimés par les victimes de violences conjugales, le poste dédié à la mission est passé d'un mi-temps à un temps plein en mars 2020. L'objectif était de répondre à la hausse des sollicitations, mais aussi de développer progressivement des actions de sensibilisation à l'égalité garçons / filles dans les établissements scolaires de Saint-Jean-de-Luz.

Le 1^{er} confinement, de mi-mars à mi-mai 2020, a nécessité d'adapter les modalités de fonctionnement. Une permanence téléphonique a été mise en place pour maintenir un espace d'écoute et de soutien pour les victimes de violences conjugales. Au mois d'avril, sur 4 nouvelles personnes orientées vers le service, 3 faisaient face à une aggravation des violences subies, violences déjà présentes avant le confinement. Le confinement a également impacté la possibilité pour les victimes de demander de l'aide, et l'augmentation des sollicitations a été constatée au mois de mai, avec 7 nouvelles personnes qui ont pris contact au moment du « déconfinement ».

A partir de fin mai 2020, l'accueil en présentiel a repris progressivement, et a été maintenu durant le 2^e confinement (novembre 2020) afin de répondre au mieux aux besoins des victimes sollicitant le service. Les entretiens téléphoniques ont été privilégiés quand cela était possible, mais les personnes nécessitant d'être reçues en présentiel (impossibilité de s'exprimer par téléphone en présence de l'agresseur, difficultés d'expression et/ou de compréhension) pouvaient bénéficier d'un rendez-vous.

Durant cette année particulière, l'accompagnement des victimes a été impacté par le contexte sanitaire, les mesures mises en œuvre pour freiner la pandémie, contraignant, à certaines périodes, le service à limiter voire suspendre (1^{er} confinement) l'accueil en présentiel.

Les mesures sanitaires ont également affecté l'accueil informel des victimes (distanciation physique, masque qui cache les expressions du visage, impossibilité de proposer un café ...) qui est important pour rassurer et faciliter la parole de la personne.

Néanmoins, les entretiens individuels ont pu se dérouler et permettre aux personnes de verbaliser leurs difficultés et d'être soutenues dans leur recherche de solutions.

Public accueilli :

En 2020, 153 entretiens ont été comptabilisés (en présentiel et par téléphone), 58 personnes ont bénéficié d'un accompagnement et 41 d'entre elles sollicitaient le service pour la première fois.

Concernant l'origine géographique des personnes accueillies, 43 % sont domiciliées à Saint Jean de Luz. 57 % viennent des communes environnantes (en particulier Ciboure, Urrugne et Hendaye).

Concernant le profil des 58 personnes reçues, 27 d'entre elles ont entre 41 et 50 ans. Seules 9 personnes accueillies ont moins de 30 ans (12 ont entre 31 et 40 ans, 10 ont plus de 51 ans).

Concernant la situation matrimoniale des personnes accueillies, 29 sur 58 étaient déjà séparées de leur agresseur. 28 cohabitaient avec lui au moment du 1^{er} entretien. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année précédente, de plus en plus de victimes sollicitent le service afin de s'informer et de préparer la séparation. Par ailleurs, même si la majorité des femmes reçues sont déjà séparées, la majorité d'entre elles continuent de subir des violences psychologiques, voire du harcèlement, de la part de leur ex-compagnon.

Sur les 58 personnes reçues, 33 femmes ont des enfants mineurs, dont 26 qui indiquent que les enfants sont quotidiennement ou régulièrement en contact avec l'auteur des violences. Cela implique souvent des difficultés dans la coparentalité et des questionnements sur le bien-être des enfants.

Seules 20 femmes sur les 58 ont une activité professionnelle salariée (plusieurs sont à temps partiel). 4 sont à la retraite. 23 perçoivent des indemnités chômage, des indemnités journalières (en arrêt de travail) ou sont bénéficiaires de minima sociaux. Ces situations économiques précaires ont des conséquences sur le projet de séparation lorsque la personne est encore en couple avec l'auteur des violences, et fragilise le processus de reconstruction de celles qui vivent seules.

A propos des demandes exprimées par les personnes reçues, près de la moitié sollicite le service pour bénéficier d'information, d'orientation ou d'un accompagnement dans les démarches à effectuer suite aux violences subies (informations juridiques sur le divorce, les droits liés au logement, la procédure pénale, etc. ; l'accès au soin ; l'accès au logement ; etc.). Un peu moins d'un quart des femmes accueillies recherche principalement un espace d'écoute, ainsi que des outils de compréhension pour prendre du recul sur les violences subies. 21 femmes sont principalement en demande d'outils ou d'espaces de reconstruction, notamment en sortant de l'isolement et en travaillant sur la confiance en soi.

Soutien psychologique :

La présence d'une permanence psychologique au sein du Centre social Sagardian a permis de proposer des consultations gratuites aux personnes accompagnées, dont certaines exprimaient une grande souffrance psychique. Certaines victimes bénéficient déjà d'un suivi lorsqu'elles contactent le service (Centres Médico-Psychologiques, psychologues et psychiatres libéraux) mais beaucoup n'ont pas ou plus d'accompagnement psychologique. Le fait de proposer ce type de consultation gratuite permet à certaines d'entre elles d'aller vers le soin et de commencer un travail thérapeutique nécessaire à leur reconstruction.

Groupes de parole et ateliers collectifs :

Malgré le contexte sanitaire qui a limité l'organisation d'actions collectives, deux groupes de parole et 4 ateliers ont pu avoir lieu en 2020.

Un atelier de « sophro-danse » a eu lieu en février 2020 (8 participantes).

En octobre, 3 ateliers ont pu être organisés : une séance d'équithérapie (4 participantes), un atelier danse-yoga (4 participantes) et un atelier-découverte de la réflexologie plantaire (3 participantes). Ces ateliers ont pour but d'aider les victimes à prendre un temps pour elles et à améliorer leur bien-être et leur estime d'elles-mêmes.

Concernant les groupes de parole, un premier a eu lieu en janvier 2020, puis un second en juin 2020 (en extérieur, sur la terrasse du centre social). Le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer régulièrement ce type d'espace de parole, mais les participantes qui avaient créé un groupe de conversation sur l'application WhatsApp sont restées en contact durant l'année, avec notamment de nombreux échanges pendant le premier confinement.

Partenariat :

Domaine	Principaux partenaires	Instances partenariales
Social	Centres Communaux d'Action Sociale, Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion, Association Atherbea, Association Bagera Nous Sommes	En 2020, la majorité des instances partenariales s'est déroulée en conférence téléphonique ou en visio. - Réunions du Réseau Violences Conjugales Pays basque, pilotées par Atherbea. - Groupes de travail pilotés par l'Hôpital de Bayonne dans le cadre du Contrat Local de Santé : élaboration d'un livret à destination des professionnels de santé pour les aider à repérer, informer et orienter les victimes. - Groupe de réflexion Observer Prévenir Agir (OPA) piloté par le CCAS de Saint-Jean-de-Luz : veille locale et organisations d'actions de sensibilisation (journées du 8 mars et du 25 novembre).
Santé	Polyclinique de Saint-Jean-de-Luz, Hôpital de Bayonne, Unité de Victimologie, psychologue (Sagardian), médecins généralistes, Centres Médicaux Psychologiques, Planning Familial, infirmière PRAPS, Groupe d'Entraide Mutuelle Phoenix	
Justice	Centres d'Informations pour les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF64), Association Citoyenneté Justice Pays basque (ACJPB), La Cimade, Avocats du Barreau de Bayonne, Police / Gendarmerie	
Administrations	Mairies, CAF, Service Droits des Femmes et Egalité Femmes-Hommes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale	
Bien-être, lien social, accès aux loisirs	En interne : activités et événements proposés par Sagardian. En externe : Sophrologue, psychologue, équithérapeute, prof de danse/yoga, réflexologue plantaire...	

Actions de sensibilisation :

Le passage à temps plein de la salariée a permis de commencer à travailler sur la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, notamment au sein des établissements scolaires de la commune.

Les différents établissements scolaires, de la primaire au lycée, ont été contactés afin de définir leurs besoins et d'échanger sur les problématiques constatées en fonction des différentes tranches d'âges. Plusieurs établissements (Ecole primaire Aice Errota, Ecole du Centre, Lycée Ramiro Arrué, Collège Sainte Marie...) ont exprimé le souhait de bénéficier d'interventions sur l'égalité garçons-filles en privilégiant certaines classes, en fonction des besoins repérés.

Par ailleurs, le contexte sanitaire a limité les actions de sensibilisation tout public en 2020. Néanmoins, une action a été organisée autour de la journée du 25 novembre (Lutte contre les violences faites aux femmes) en lien avec l'accueil de loisirs du Centre social Sagardian, avec la production de fresques sur le thème des violences faites aux femmes, par les enfants du secteur primaire. Ces fresques ont ensuite été exposées aux Halles de Saint Jean de Luz, en présence de représentants de la mairie et du CCAS.

Perspectives 2021

- Maintenir la permanence d'écoute et d'accompagnement à destination des victimes de violences conjugales, en présentiel et par téléphone.
- Continuer de proposer des espaces collectifs (groupes de parole, ateliers) afin de compléter les suivis individuels et de répondre aux besoins régulièrement exprimés par les victimes.
- Maintenir une proposition de consultations psychologiques gratuites, qui répondent à un réel besoin en matière d'accès au soin et de travail thérapeutique. Il sera aussi pertinent de réfléchir à la prise en charge des besoins d'accompagnement psychologique des enfants témoins et victimes de ces violences.
- Développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes, en fonction des besoins repérés dans les établissements scolaires. Les événements de sensibilisation organisés autour des journées du 8 mars et du 25 novembre doivent également permettre d'améliorer l'accueil et le repérage des victimes par les différentes structures susceptibles d'être confrontées à la problématique des violences conjugales (professionnels, bénévoles) et d'informer le grand public sur ces sujets.
- Pérenniser et développer le travail partenarial en vue de proposer un accompagnement global adapté aux besoins de chaque victime de violences conjugales.

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Gestionnaire : Association Sagardian

Parrain : UNAFAM

Administrateurs : Olivier Gehanne, Cedric Beauvilain, Serge Louberry, Gerôme Mula, Maryvonne Lepage, Isabelle Delaunay, Christine Carré, Tiphaine Renger

Animatrices-Coordinatrices : Marlène Grégorio (0.5 ETP) et Cécile Bleau-Vitalis 1 ETP

Le Groupe d'Entraide Mutuelle Phoenix se situe sur Saint Jean de Luz au sein du Centre Social Sagardian mais son activité s'inscrit sur l'Agglomération Côte Basque Sud.

En 202, 27 nouvelles personnes reçues, orientées souvent par le soin notamment le Centre Médico-Psychologique du secteur et de plus en plus par un pair adhérent. La moitié des nouveaux accueillis ont intégré l'association.

57 adhérents – 27 hommes et 30 femmes en 2020, chiffre stable depuis plusieurs années.

50 % de nos adhérents vivent sur Saint Jean de Luz et 50 % sur les autres communes de l'Agglomération Côte Basque Sud. Deux de nos adhérents sont sur le BAB et Bordeaux car le GEM n'est pas sectorisé.

Nos adhérents sont des personnes vivant avec une fragilité / trouble psychique, dont la majorité a un suivi psy (pour 33 % au Centre Médico Psychologique Saint Jean de Luz / Hendaye). Plus de la moitié de nos adhérents vit seule, a plus de 50 ans et a un revenu lié au handicap (AAH ou Pension d'Invalidité).

Mais le GEM accueille aussi des personnes qui vivent en famille et, de plus en plus, des personnes plus jeunes poussent la porte de notre association.

- **Objectifs initiaux**

Rompre l'isolement des personnes vivant avec une fragilité psychologique.

Organiser et animer des activités culturelles et de loisirs avec et pour les adhérents.

Le GEM Phoenix est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, et le soir et les week-ends sur des projets spécifiques.

Tous les jours, il y a des activités animées par les salariées et / ou par des bénévoles adhérents ou par des binômes animatrice / bénévole adhérent. La gym se déroule au Club du Gym Urkirolak avec un intervenant extérieur.

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES				
Petite balade 7/8 pers. en moy.	Médiathèque 4 pers. en moy.	Atelier Créatif 10 pers. en moy.	Jardin 4 pers. en moy.	Gym 6 pers. en moy.
Marche Active 6 pers. en moy.	Pala 4/5 pers. en moy.	Cinéma 11 pers. en moy.	Piscine 7 pers. en moy.	Jeux de société 7 pers. en moy.
Chant 7/8 pers. en moy.	Atelier d'écriture 5/6 pers. en moy.	Marche Aquatique/plage 6 pers. en moy.		

Au côté de ces activités quotidiennes, **des sorties loisirs** (Visite du baleinier à Pasaia, Canoë ou balade au Bois Guilhou), plus difficiles à organiser mais que nous avons pu maintenir et qui ont réuni une moyenne de 9 personnes.

Toutes ces activités ne peuvent avoir lieu sans des partenariats solides : le Cinéma Le Select, la Mairie de Ciboure et le Trinquet Ttiki, le Club de Gym Urkirolak, le Comité Départemental de Sport Adapté et la Scène Nationale du Sud Aquitain.

Participation des évènements et sorties à Sagardian, pique-nique, galette des rois et pot de Noël ont réuni en moyenne 7 adhérents.

En 2020, en moyenne, au GEM : **40 personnes / Mois**

26 pers. / Semaine

11 pers. / Jour

Ce qui n'était pas prévu....

Une parcelle aux Jardins Familiaux : nouvelle dynamique pour « l'activité jardin » et pour la vie du groupe

En janvier 2020, le CCAS de Saint Jean de Luz via le directeur du Centre Social a fait une proposition au GEM d'une parcelle aux Jardins familiaux, destinée aux associations. Le GEM n'avait pas envisagé de changer de lieu. La visite de la parcelle a motivé le groupe : une terrasse abritée, un cabanon sur place, un barbecue, un plus grand espace ; depuis juin 2020 : réaménagement de la parcelle, premières plantations, atelier soupe, abri pour les oiseaux, et moments de convivialités autour de barbecues. Un nouveau projet qui a été le bienvenu au milieu de cette crise sanitaire.

Maryvonne, adhérente et ancienne prof de yoga s'est lancée avec **la mise en place et l'animation de cours de yoga** à raison de deux fois par mois.

Plus d'activités d'autofinancements, buvette et p'tite cantine, à la suite du confinement. Un de nos chefs cuistots a proposé de faire des plats pour les adhérents : **naissance des p'tits plats** tous les jeudis 4,50 € – Cari de poulet, boulettes tunisiennes...- chaque semaine, 14 adhérents en moyenne viennent récupérer un plat. Cuisine, Entraide et Solidarité.

Un séjour d'hiver en janvier à Arreau (65) a rassemblé 15 personnes (13 adhérents et deux animatrices). Au programme, : balade, restaurant, thalasso, sortie neige... **et déception d'annuler celui de l'été.**

En 2020, le GEM Phoenix maintient accueil, fréquentation et engagement et développe de nouvelles dynamiques.

ET CE MALGRE LA CRISE SANITAIRE ET SES CONSEQUENCES SUR LA VIE DU GEM

Maintien du lien à distance, prévention des rechutes, être à l'écoute, soutenir l'entraide, voilà les objectifs que s'est donnée l'association pendant la première période de confinement.

Mise en place d'une veille téléphonique assurée par les animatrices et Serge, trésorier de l'association, d'un groupe WhatsApp, de cafés papotes via l'application Discord.

Maintenir des repères à distance avec l'atelier créatif du mercredi matin : chacun chez soi mais ensemble !

Nous avons, grâce à tous ces outils, pu rester en lien avec tous nos adhérents qui pour la plupart ont surmonté cette période (trois adhérents hospitalisés), constater que l'entraide n'était pas un sigle mais une réalité dans notre GEM, et que notre collectif était solide et dynamique.

Au déconfinement, la plupart des adhérents a souhaité revenir et a su s'adapter aux nouvelles modalités d'organisation, des plus petits groupes, des activités en grande majorité en extérieur par prudence et, du fait de la fermeture du Centre Social, les transports en commun.

Ainsi, deux activités sont nées pendant cette crise sanitaire l'atelier d'écriture et les p'tits plats. Au deuxième confinement, deux administrateurs ont créé un groupe GEM Phoenix sur Facebook.

Nous avons réussi à maintenir des liens avec **nos partenaires du soins et social** (repérage d'adhérents en difficulté notamment en lien avec le CMP et lien avec assistante sociale de la polyclinique pour une hospitalisation), avec **l'Agence Régionale de Santé, le CCAS** (distribution de masques, informations quant à l'assouplissement des mesures pour les personnes en situation de handicap), avec **les GEMs du Collectif Sud-Adour et le Collectif National InterGEM** (Visio pour échange de pratiques et organisation du déconfinement) et enfin avec **nos partenaires du loisirs et de la culture** dans la gestion des arrêts et reprises des activités au gré des protocoles sanitaires.

Une seule action sur la Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2020 « Santé Mentale et Discrimination » a pu se dérouler et réunir une trentaine de personne autour d'un court métrage suivi d'un échange sur « stigmatisation et dépression » à la Médiathèque de Saint Jean de Luz. Notre sensibilisation du grand public au Carrefour Jalday a été annulée et l'arbre à préjugés fait par les adhérents de l'atelier créatif est resté dans notre local.

Le GEM Phoenix s'investit dans le Conseil Local de Santé Mentale et dans le Plan Territorial de Santé Mentale notamment sur la Pairaidance en lien avec le GEM SAS-Béarn de Pau et sur l'insertion professionnelle des publics en souffrance psychique en lien avec l'ADAPEI.

- **Autre objectif du GEM Phoenix**

Valoriser les compétences des adhérents autour du fonctionnement et de la gestion de l'association.

Les adhérents du GEM peuvent **s'investir dans le fonctionnement de l'association** :

- Rendre des services ponctuels : faire des courses
- Proposer une activité, l'animer seul ou avec une animatrice
- S'investir dans la déstigmatisation de la maladie psychique : organisation et mise en place d'actions SISIM, participation à des interventions à Etcharry, Centre des Formations Médico-Sociales

Sans que l'association GEM Phoenix soit opposée à l'accueil de bénévolat extérieur, elle privilégie l'engagement des bénévoles adhérents (au nombre de 9/10) représentant entre 800 et 900 h en 2020.

Ce qui n'était pas prévu

Le projet de transfert de l'activité GEM de l'association Sagardian à l'association GEM Phoenix

Depuis la création de l'association en 2009, les adhérents et les administrateurs s'approprient petit à petit la connaissance et la gestion de leur association. Ils sont aidés par les animatrices dont la mission est d'animer et de consolider cette structure associative.

Le confinement et la crise sanitaire ont mis les administrateurs dans des réflexions autour de la gestion de leur association, réflexions qui avaient déjà commencé avec le dernier cahier des charges qui invitaient les GEM à s'autodéterminer.

« Les GEM reposent également sur le principe de l'autogestion : les membres du GEM sont ceux qui le font vivre. Ils décident des activités du GEM dans un esprit de co-construction, mais aussi de son fonctionnement, de son organisation, et ont la charge de sa gestion administrative et financière. Les GEM représentent un outil de l'empowerment des personnes, qui les encourage à être actrices de leur parcours et des choix qui les concernent. Le cahier des charges établit que « l'autodétermination des adhérents du GEM doit systématiquement être recherchée », notamment dans le cadre de la création de l'association des membres du GEM ». Les Cahiers Pédagogiques – Les GEM Groupes d'Entraide Mutuelle – Novembre 2019 - Caisse Nationale de Soins à l'Autonomie.

Les adhérents administrateurs ont beaucoup travaillé depuis 2019 sur ce cahier des charges, participé à des réunions avec d'autres GEMs, suivi des formations du Collectif National InterGEM.

Cette nouvelle orientation a permis au bureau du GEM Phoenix et aux animatrices de rencontrer à plusieurs reprises le bureau de Sagardian.

L'association GEM Phoenix a fait part à l'association Sagardian de son souhait de s'autodéterminer et de faire des choix d'autogestion et / ou de gestion par un tiers quant au local, au budget, à la gestion des paies et des ressources humaines.

L'association Sagardian a accepté la demande de l'association GEM Phoenix sous réserve de l'acceptation de l'équipe salariée mise à disposition sur le projet GEM Phoenix et d'un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. L'association Sagardian accompagne l'autonomie de l'association GEM Phoenix qui se fera au 1er janvier 2022.

L'équipe salariée a donné son accord pour le transfert de personnel.

Il y a un **accord préalable de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.**

Un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) est en cours auprès de Profession Sports et Loisirs. Cédric, vice-président du GEM et Cécile sont inscrits au **Certificat de Formation à la Gestion des Associations/CFGA.**

L'Association GEM Phoenix est à **la recherche d'un local indépendant**, avec une capacité d'accueil compatible avec son nombre d'adhérents et une accessibilité pour des personnes en situation de handicap. Si elle ne trouve pas, elle devra se positionner en juin 2021 pour demander et s'engager sur un local dédié au Centre Social Sagardian.

L'association GEM Phoenix, dans l'hypothèse où elle trouverait un local propre, souhaiterait **maintenir des activités et/ou organisations d'événements au sein du Centre Social**, notamment tout ce qui a trait à la cuisine : p'tites cantines, repas et ateliers cuisines.

Deux projets en pépinière....

Participation au budget participatif du Conseil Départementale 64 : **La P'tite Cantine Mobile sous forme d'un Food Truck**

Le GEM Phoenix est arrivé deuxième sur le canton

Projet d'**une équipe mobile GEM Phoenix** qui irait vers les structures du soin pour créer du lien avec les patients et favoriser leur participation aux GEMs du 64/40.

En attente d'arbitrage de l'ARS

En 2021, les objectifs de l'association GEM Phoenix sont :

- Conduire le transfert de l'activité GEM de l'association Sagardian à l'association GEM Phoenix
- Structurer l'association GEM Phoenix dans nouvelle autonomie
- Accueillir et soutenir les personnes en fragilité psychique sur l'Agglomération Côte Basque Sud
- Mettre en place des activités culturelles et de loisirs dans un esprit d'entraide
- Favoriser l'implication des adhérents dans le fonctionnement de l'association
- Faire connaître le GEM dans le champ de la santé, du social et du tissu associatif local.

ACCUEIL SANTE – MISSION P.R.A.P.S. (Programme Régional d'Accès à la Prévention et à la Santé)

La mission P.R.A.P.S

Public concerné

Les personnes isolées vivant en précarité
et sans-abris dans le secteur de

St Jean de Luz /Ciboure

Les salariés des A.C.I.

(Atelier Chantier Insertion) :

ADELI à Ascain

LAGUN à St Jean le Vieux

MIFEN à Urcuit

Moyens

1 infirmière santé publique 1 ETP

RAPPELS / OBJECTIFS

L'objectif principal est d'améliorer l'accès
aux soins, à la prévention, aux droits, pour
les personnes les plus démunies

L'infirmière santé publique a pour rôle
d'écouter, conseiller, orienter les personnes
en matière de santé, soutenir, aider ces
personnes à entreprendre une démarche « à
aller vers le soin » afin d'obtenir un mieux-
être, et surtout un meilleur état de santé.
L'infirmière sert de passerelle entre les
professionnels et les structures de santé et
l'utilisateur

Méthodologie/stratégies

Travail de rue, « l'aller vers » est essentiel pour un public éloigné du soin

Présence hebdomadaire au P.A.J. Kanttu Goxoa

Passage hebdomadaire dans les structures d'insertion Ateliers Chantiers d'Insertion

Information collective Atelier Santé

Accompagnements réalisés en 2020

79 personnes accompagnées en matière de santé
19 personnes ont effectué le bilan de santé de la CPAM

ACTIONS REALISEES EN RELATION AVEC LA PANDEMIE DE COVID 19

- Passage journalier dans les P.A.J. Kanttu Goxoa et P.A.J. Trinquet Tiki, durant le premier confinement.
- Distribution de 50 Kits mains
- Passage régulier dans la rue et dans les points de rassemblements
- Accompagnements vers les tests PCR pour 5 personnes
- Soutien Technique au CCAS pour renfort des mesures d'hygiène et gestes barrières à l'appartement de logement d'urgence temporaire ainsi que dans l'appartement dédié au plan grand froid
- Soutien aux A.C.I. dans la mise en place des procédures hygiène liées à la COVID.
- Maintien du lien avec les salariés des A.C.I. par contact téléphonique.

Intervention dans les Ateliers Chantiers d'Insertion

Accompagnements individuels :

42 salariés accompagnés dans une démarche de soins.

Répartition par A.C.I. 19 personnes à ADELI, 9 personnes à la MIFEN, et 14 personnes à LAGUN.

Intervention collective :

Atelier Santé : En raison du contexte épidémique, 5 Ateliers Santé ont été annulés afin d'éviter tout risque de contamination.

Deux Ateliers « Mieux connaître son dos » ont pu être maintenus à l'association LAGUN entre les deux confinements = 10 participants.

6 séances d'informations collectives sur les droits en santé = 29 participants.

Interventions auprès des personnes en situation de grande précarité

- Soutien Santé auprès de 19 personnes sans-abris et 18 personnes en précarité disposant d'un logement.
- 38 % des accompagnements concernent des nouvelles personnes.

Constats et résultats de l'année.

Le nombre de salariés suivis cette année est en baisse, cela s'explique par les deux confinements mais aussi par le fait que certains salariés ne passent plus par les structures mais vont directement sur les chantiers. L'organisation d'information collective a été plus que réduite, limitant aussi le lien avec les salariés. Cette crise sanitaire ne facilite pas la projection dans le soin, période d'incertitude, d'attente...

Les problématiques de l'hébergement sont toujours et malheureusement d'actualité, un projet par le C.H.R.S. Atherbea a prévu d'augmenter pour la Côte Basque Sud les lits d'hébergement d'urgence, pour quand ?

L'infirmière durant les confinements a pu poursuivre son action en présentiel surtout auprès des personnes en précarité.

SECTEUR ACCUEIL

Nos actions et services mis en place en 2020 :

- Objectifs initiaux : accueil publics, partenaires, associations, organismes de formation, animation sociale, mission aide administrative.
- Impacts /résultats au regard de ces objectifs : accueil d'un public plus nombreux (avec notamment la nouvelle permanence CPAM à partir de mai), augmentation des demandes d'aide administrative, associations et structures de formation toujours en demande de domiciliation et/ou de locaux.
- Impacts /résultats non prévus dans les objectifs initiaux : animation sociale et activités impactées par la pandémie - Deux mois de fermeture du centre (mi-mars – mi-mai) ; la crise sanitaire a empêché tous rassemblements (événements et activités annulés 8 mois sur 12).
- Périmètre d'intervention de l'action :
 - Public : adultes et seniors
 - Zone géographique : Saint Jean de Luz et communes voisines
 - Problématique : isolement, créer du lien, fracture numérique

• Actions en Interne :

Mise en place de nouvelles procédures - mise en application des lettres de mission. Réorganisation matérielle et humaine de l'Accueil. La secrétaire de l'Association Activités Adultes, Eliane Sardigne présente à la réception jusqu'alors, travaille maintenant dans le bureau dédié à cette association accueillie.

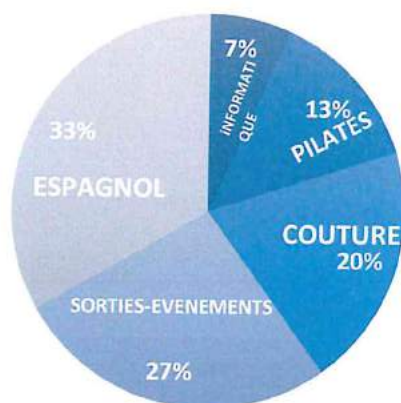
- Mise en application du « référentiel d'accueil Sagardian » suite à la formation Accueil suivie par les salariés de Sagardian en 2019 : affichage de la Charte d'Accueil.
- Procédures mises en place : nouvel outil de gestion/tableur pour la réservation et l'occupation des salles, gestion de caisse, photocopieur...
- Application des lettres de mission : à chaque salariée de l'équipe Accueil ont été attribuées des tâches spécifiques. Exemples : Jany Muscat est référente aide administrative et caisse, Anne-Sophie Schaffer, référente réservations de salles.
- Janvier 2020 : calendrier des événements 1^{er} semestre 2020.
- Réception des règlements SMA et ALSH à l'Accueil.
- Sortie à IRATY le 15 février - 32 participants.
- Confinement Mars/Avril : l'équipe Accueil a souhaité garder le lien avec les adhérents, grâce à la Page Facebook de Sagardian. 28 publications pendant ces 2 mois, avec la participation des secteurs SMA et Familles. Anne-Sophie Schaffer et Jany Muscat ont contacté la majorité des adhérents afin de prendre des nouvelles.
- Mai 2020 : démarrage de la Permanence CPAM les mercredis et vendredis - nouveaux flux d'utilisateurs.
- Organisation d'un pique-nique partagé pendant lequel les règles sanitaires ont été respectées : une quarantaine de participants (adhérents, membres CA, salariés)
- Accueil d'un stagiaire, du 23 novembre au 18 décembre : période de formation en milieu professionnel (Bac Pro SPVL) ; Arhan a pu découvrir les différentes compétences nécessaires au métier de chargé d'accueil : accueil physique et téléphonique, réservation de salles, accueil et orientation des utilisateurs...

- Participation à l'initiative « Boîtes de Noël » en décembre 2020. Les habitants ont été invités à préparer des boîtes cadeaux contenant « un truc chaud, un truc bon, un loisir ». Celles-ci ont été distribuées par différentes associations partenaires, à des personnes et familles en difficulté. Sagardian fut un point de collecte.
 - Fermeture du centre du 10 au 21 Août 2020 et du 21 au 25 décembre 2020
 - 3ème semestre 2020 : « écriture » statistiques demandes usagers Accueil et aide administrative
- Equipe :
 Ludivine NICOLAS - 22h25 à l'accueil + 11h50 en communication
 Anne-Sophie SCHAFFER - 17h
 Jany MUSCAT - 19h50 puis 30h à compter du 3 février

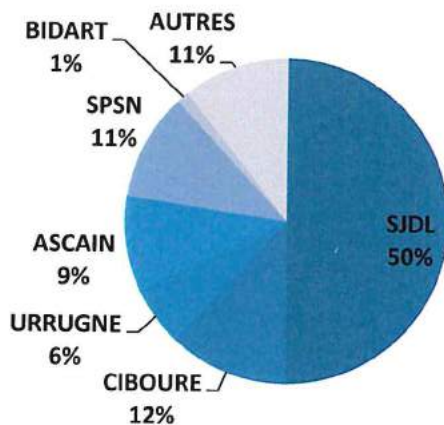
Le public :

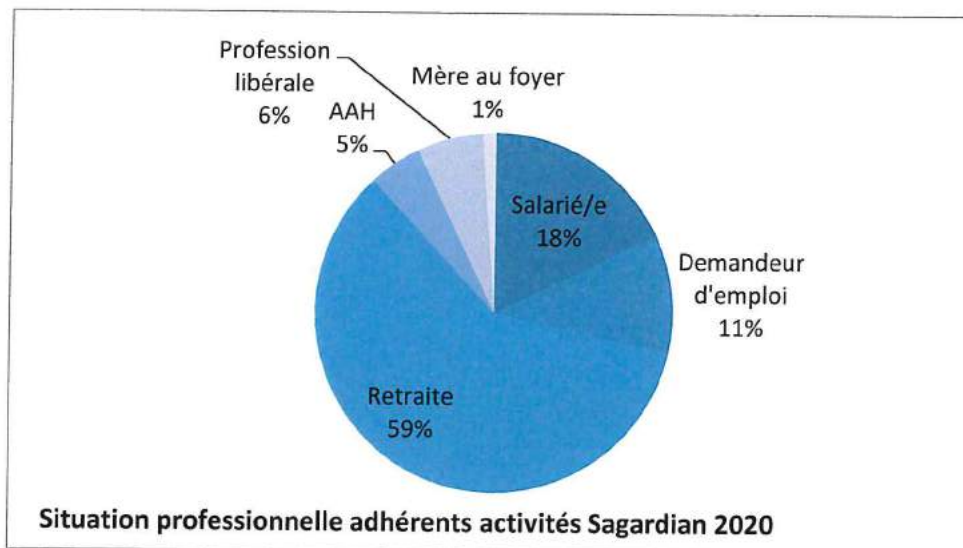
- Typologie, origine géographique du public

Type adhésions Adhérents activités Sagardian 2020



Répartition Communes Adhérents activités Sagardian 2020





- Quantité : 84 adhérents Activités Sagardian
- Par rapport aux années précédentes : la participation aux différents ateliers est stable. La communication et la visibilité sont meilleures (Mails - Textos - Site + Page Facebook).

Le bénévolat :

- 21 bénévoles - Pendant les périodes effectives d'activités, une douzaine d'heures/semaine au total sont occupées par des ateliers animés par des bénévoles.
- Type de bénévolat : CLAS, activités adultes (couture, informatique, espagnol...)
- En comparaison aux années précédentes, fidélité et stabilité du nombre de bénévoles pour les ateliers adultes et pour le CLAS.

Le partenariat de votre secteur :

- Nombre de partenaires : 3 - Mairie, CCAS, SDSEI
- Les orientations vers l'aide administrative et les permanences (CAF – CPAM) sont les principaux types d'interpellations des partenaires.
- Les entretiens d'évaluation des salariées et les commissions sont les principaux liens avec le conseil d'administration. En dehors de ces moments le lien est établi via la direction.
- Notre meilleure visibilité et les services proposés génèrent des interpellations de plus en plus nombreuses des partenaires.

Principaux projets pour 2021 :

- Embauche supplémentaire afin de pallier les absences prévues et imprévues des chargées d'accueil.
- Utilisation du nouveau logiciel de gestion des adhérents et du Portail Famille.
- Maintenir le lien en organisant des animations adaptées aux conditions sanitaires tant qu'elles sont en vigueur.

SECTEUR COMMUNICATION

En 2020, partant du constat que l'Association manquait de visibilité et de lisibilité sur le territoire, un nouveau poste de chargée de communication (11 h / semaine) a été créé. L'objectif principal de cette nouvelle mission étant de conforter une communication interne et externe, et ainsi de développer la notoriété de Sagardian sur le plan local.

Actions et services mis en place en 2020

Objectifs initiaux de la mission communication :

- Promotion de l'Association Sagardian
- Promotion des activités (sur l'offre de l'Association et sur des actions ponctuelles)
- Productions d'outils, supports liés à ces activités

Périmètre d'intervention de l'action : la mission communication vise tous les publics : les habitants de St Jean de Luz et communes voisines, les adhérents de l'Association, les usagers, les bénévoles, les salariés, le Conseil d'Administration, les partenaires locaux et les associations accueillies.

Impacts/ résultats au regard de ces objectifs :

- Mise en place d'une procédure « communication » destinée aux salariés de l'Association. Cette procédure a été accueillie positivement et fluidifie la remontée d'informations vers la chargée de communication et la direction.
 - Promotion des activités de Sagardian : pour cela, une des missions du secteur communication est de créer des supports (plaquette, affiches, tracts, programmes) sur les offres et activités de l'Association.
 - Ex. : la plaquette d'informations de l'Association a été repensée et a été diffusée au plus grand nombre
- En septembre 2020



SAGARDIAN, C'EST QUOI ?

La loi du 1er juillet 1901 sur les associations a permis de créer des associations sans but lucratif. C'est le cas de l'Association Saint Sagardian.

UN PEU D'HISTOIRE :

En 1901, la loi sur les associations a été votée. Elle a permis de créer des associations sans but lucratif. C'est le cas de l'Association Saint Sagardian.

LES VALEURS DE SAGARDIAN

En 2019, l'Association Saint Sagardian a été créée. Elle a pour but de promouvoir les valeurs de Sagardian.

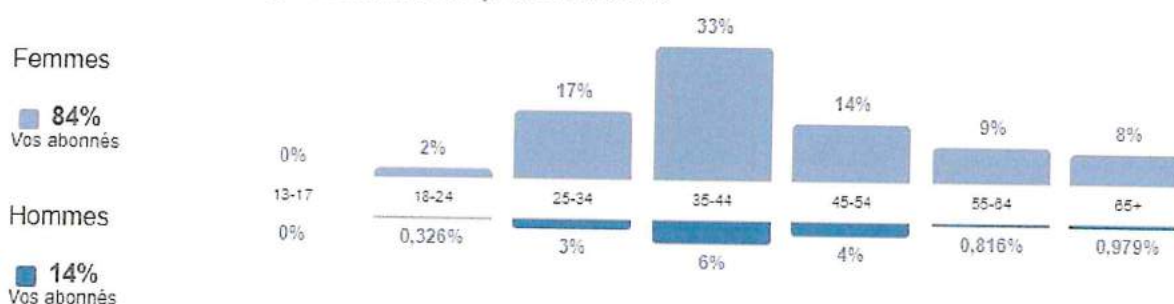


Suite à la formation Accueil suivi par les salariés de Sagardian en 2019, et l'écriture de la **Charte d'Accueil de Sagardian**, cette dernière a été mise en page et affichée à l'entrée du Centre.

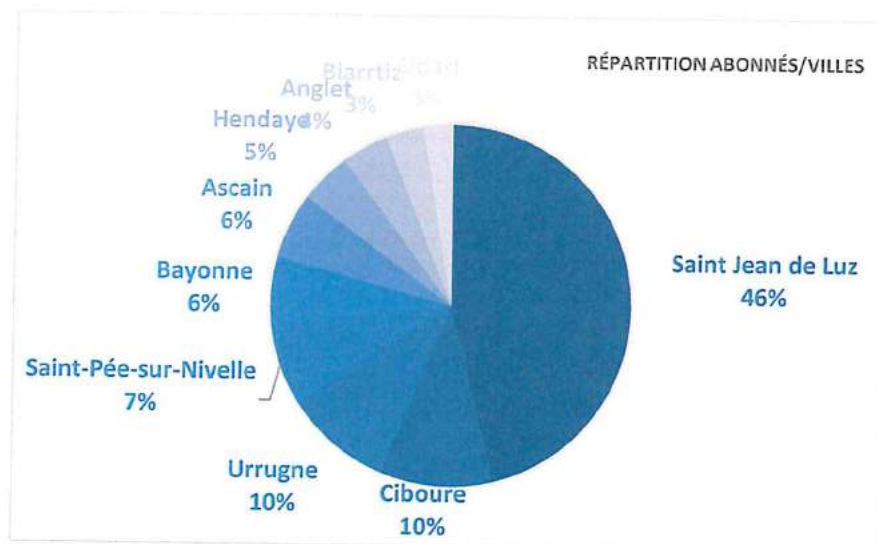
Au total 61 supports de communication ont été réalisés en 2020.

- Réalisation d'outils facilitant l'accès à l'information :
 - Au 2^{ème} confinement, à la demande du Secteur Familles, un outil de consultation en ligne « Click & Collect » (réservation de jeux et livres) a été créé
 - Mise en place d'un diaporama à l'Accueil
 - Fin 2020 : réflexion et travail sur l'ergonomie du nouveau Portail Familles (espace numérique facilitant les inscriptions et réservations de l'Accueil de Loisirs). Mise en ligne le 1^{er} mars 2021
- Alimentation de la Page Facebook « Sagardian » : le nombre d'abonnés de cette page n'a cessé de croître depuis sa création en 2017 :
 - 2019 -> 354 abonnés
 - 2020 -> 526 abonnés
 - 2021 -> 526 abonnés

Personnes abonnées à votre Page. Ce chiffre n'est qu'une estimation.



Typologie des abonnées à la page Facebook Sagardian :



La page est actualisée au moins une fois par semaine selon l'actualité du centre.

Articles les plus « vues » en 2020 :

- Programmes Atelier Parents-Enfants 2020 (Secteur Familles) : 2200 vues
- Action « Boîtes de Noël » : 2100 vues
- Permanence CPAM : 1600 vues
- Atelier Espagnol : 1500 vues
- Aide administrative : 1100 vues

Lors du 1^{er} confinement l'équipe Accueil et le secteur communication ont créé du contenu pour alimenter la page Facebook de Sagardian et ainsi garder le lien avec certains adhérents. Ainsi 28 posts ont été publiés pendant 2 mois.

Le partenariat

- Mairies, SDSEI, CCAS
- Types d'interpellation par les partenaires : demande d'informations généralistes (activités), orientation des usagers vers l'aide administrative (gérée par l'équipe Accueil).
- Instances partenariales et/ou relations, que vous avez mis en place autour de vos actions : mailing systématique aux partenaires, afin de les informer des événements et de nouvelles actions mise en place.

Perspectives 2021

- Mise en ligne et suivi du Portail Familles
- Organisation communication presse locale (Sud-Ouest, Berriak...)
- Mise en place d'un affichage "cohérent" au Pôle Petite Enfance
- Amélioration du contenu réseaux sociaux (Facebook)
- Continuité communication inter-secteurs

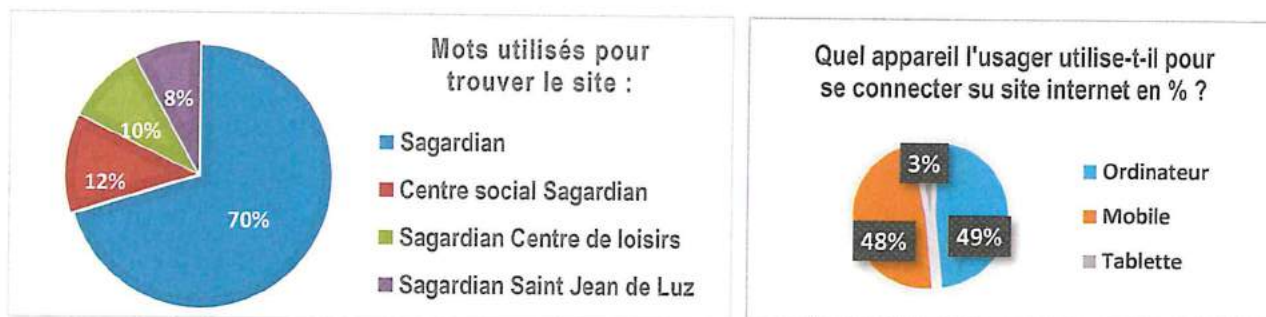
Le Site Internet www.sagardian.org

Le site internet fonctionne depuis mai 2012.

Le site internet www.sagardian.org est un outil de promotion et d'activités de l'association. Il est consultable 7 jours/7 et 24 heures/24 : l'avantage d'avoir l'information en temps réel. Il est - avec la Page Facebook - « la vitrine » de l'Association sur le territoire.

Les différents supports de communication (Affiches, tracts, diaporamas) créés par la chargée de communication et les articles rédigés par les différents secteurs de l'association (Alsh – SMA – GEM – Accueil – Familles...) sont ensuite positionnés sur le site et viendront alimenter les Newsletters. Intégration cette année, après suggestion de la chargée de communication, sur la Page d'Accueil d'un lien cliquable pour le Click & Collect et la Plaquette du Centre. L'Agenda est mis à jour régulièrement.

- Référencement du site internet :



(Dans le moteur de recherche, le positionnement du site et de la Page Facebook apparaissent en tête de page, signe d'un bon référencement et donc d'une bonne visibilité).

- Les pages les plus consultées :
Elles varient d'un mois sur l'autre en fonction de l'actualité du site (Événements, Nouveaux Ateliers / Articles) mais aussi des permanences sociales et administratives (Dates clés de déclarations CAF / Primes d'activité...) ; mais ce sont bien les pages Enfance et Jeunesse les plus consultées : les internautes y trouvent ici toutes les informations relatives aux inscriptions, réservations, consultation ou impression de programmes d'activités.

- La Newsletter de l'association : Newsletter (lettre d'information électronique)
Toute personne a la possibilité de s'y abonner (s'inscrire) via la Page d'Accueil du site afin de recevoir les actualités de l'association.

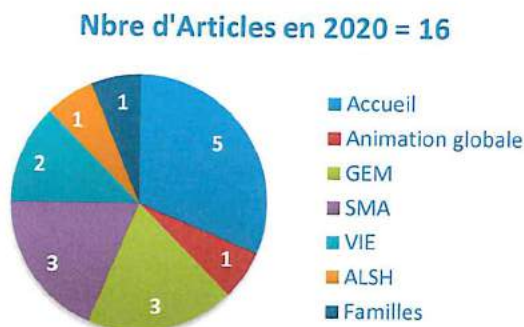
Quelques chiffres :

La crise sanitaire due au Covid 19 a impacté la consultation du site et les chiffres sont moins représentatifs cette année concernant le nombre de consultations, d'articles, de newsletters.

Nbre de clics en 2020 : 10,2 K de clics (1 K = 1 000 clics), soit 10 200 clics

Nbre d'articles en 2020: 16 articles publiés / 31 articles en 2019 - (800 articles depuis 2012)

Répartition
des articles
par secteur :



Détail des 16 Articles sur 2020

Publié le

JANVIER	- Présentation des vœux autour de la galette	22.01.2020
	- Atelier Cuisine du 13 janvier (SMA)	06.03.2020
	- Soirée F.L.E. du 22 janvier	06.03.2020
	- Séjour du GEM à Arreau du 22 au 24 janvier	06.03.2020
FEVRIER	- Sortie à Iraty du 15 février	06.03.2020
	- Balade sur le bord du littoral le 13 février	27.05.2020

Reprise après le 1^{er} confinement

JUILLET	- Après la pluie vient... ; Après le confinement (SMA)	15.07.2020
	- Pique-nique partagé à Sagardian le 09 juillet	17.07.2020
	- Barbecue au Jardin du GEM le 16 juillet	20.07.2020
OCTOBRE	- Atelier Danse -Yoga du 12 octobre	30.10.2020
	- Vacances d'Automne de l'Accueil de loisirs	04.11.2020
	- Octobre Rose le 16 octobre	07.11.2020
	- Automne 2020, le GEM Phoenix masqué, le lien social continue	19.11.2020
DECEMBRE	- Spectacle de Noël (SMA)	18.12.2020
	- Café de Noël à Sagardian les 14 – 15 – 17 et 18 décembre	30.12.2020
	- L'Opération « Boîtes de Noël » décembre	31.12.2020

Nombre d'abonnés en 2020 : le flux des abonnés est variable

- 159 abonnés

- 220 abonnés dont 61 désabonnements (personnes qui se désabonnent ou que l'on désabonne car non-consultation depuis plusieurs mois) depuis mai 2012.

Nbre de Newsletters en 2020 : 4 Newsletters (Janvier/Juillet/Nov./Déc.) / (8 Newsletters en 2019)

ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL SAGARDIAN AU 31/12/2020

Secteur	Nom	Prénom	Poste	Contrat
ADMINISTRATION	INGOUF	STEPHANE	Directeur	CDI
	JEZEQUEL	SYLVIE	Secrétaire de direction	CDI
	MANTEROLA	JOKIN	Coordinateur projet	CDI
	MUSCAT	JANY	Agent accueil	CDI
	NICOLAS	LUDIVINE	Accueil & Communication	CDI
	RENOU	ALEXANDRE	Responsable Administratif et Financier	CDI
ALSH (Enfance)	SCHAFER	ANNIE	Agent accueil	CDI
	CHAUVIN	ALLISSIA	Animatrice	PEC
	DAGUERRE	ARNAUD	Animateur	CDD
	DURRUTY	ANDRÉA	Animatrice	CDD
	FOURNY	LEXANNE	Animatrice	PEC
	GONI	ELYNA	Animatrice	CDD
	LACONDEGUY	HANNAH	Animatrice	PEC
	LANTUEJOUL	CLÉMENCE	Animatrice	PEC
	LECIAGUECAHAR	JEAN	Responsable ALSH	CDI
	LUBERRIAGA	LOREA	Animatrice	PEC
	MARCHAND	IRIS	Animatrice	PEC
	MARTIN	FANNY	Responsable ALSH	CDI
	SALLABERRY	EZTITXU	Animatrice	PEC
EAJE (Petite Enfance)	ASPIROT	FABIENNE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	BARTOLOMEU	MARIA	Auxiliaire Petite Enfance	PEC
	BENIMELLI	MIREILLE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	BERROTARAN	FLORENCE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	CABANNE	ANNE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	DE AMORIM	EVA	Auxiliaire Petite Enfance	CDI
	DELAGE	VERONIQUE	Directrice Puéricultrice	CDI
	DOSBAA	OCÉANE	Auxiliaire de Puériculture	CDD
	DURAN	KAREN	Educatrice Jeunes Enfants	CDI
	GOURDONNEAU	ANNE	Médecin Pédiatre	CDI
	GOYETCHE	GHISLAINE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	IPARRAGUIRRE	CÉLINE	Auxiliaire Petite Enfance	CDD
	IRIGOYEN	MARIE CARMEN	Auxiliaire Petite Enfance	CDI
	IUSTEDE	LAETITIA	Agent entretien	CDI
	LAVIE	MARINE	Agent entretien	CDI
	LEVI	CECILE	Auxiliaire Petite Enfance	CDI
	LUBERRIAGA	MARION	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	MASCOTENA	CHANTAL	Agent entretien	CDI
	SALLABERRY	MARIE-HELENE	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	SOULTZENER	MANON	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	URRUTIA	ANNICK	Auxiliaire de Puériculture	CDI
	WILLMANN	JESSICA	Auxiliaire de Puériculture	CDI
ENTRETIEN	AROCENA	MARIA ISABEL	Agent entretien	PEC
	BAUDIN	FREDERIC	Agent maintenance	CDI
	CORTE	CHRISTINE	Agent entretien	CDI
	LIGIER	PIERRE-FRANCOIS	Agent entretien	PEC
	RAGOT	ANNE MARIE	Agent entretien	CDI
	VIOLET	MAITE	Agent entretien	PEC
FAMILLES	ETCHEBERRY	MIRENTXU	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	CDI
GEM	GREGORIO	MARLENE	Animatrice GEM	CDI
	VITALIS	CECILE	Animatrice GEM	CDI
PRAPS	CHOURROUT	MARIE-JOSE	Infirmière	CDI
PRÉVENTION JEUNESSE	TINTIGNAC	VANESSA	Chargée de mission	CDD
VIE	LARROQUE BELLIO	JOHANNA	Animatrice VIE	CDI

Compte de résultat

Exercice 2020

Etat exprimé en euros

		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		1 764 405	100,00	1 005 740	100,00	(241 335)	-12,03
Prestations de services		623 706	35,35	835 338	41,65	(211 632)	-25,23
706100	PARTICIPATIONS G.E.M.	4 447	0,25	9 012	0,45	(4 565)	-50,66
706101	PARTICIPATIONS CLSH	43 808	2,48	59 958	2,99	(16 150)	-26,93
706104	PARTICIPATIONS CLSH ETE	29 254	1,66	56 416	2,81	(27 162)	-48,15
706105	PARTICIPAT° SALLES QUARTIERS	806	0,05	1 630	0,08	(824)	-50,56
706107	PARTICIPATIONS CRECHE	122 959	6,97	132 109	6,59	(9 150)	-6,93
706110	PASSEPORT CAF BAYONNE	8 618	0,49	12 628	0,63	(4 010)	-31,75
706111	BONS VACANCES CLSH CAF BAYONNE	540	0,03	1 212	0,06	(672)	-55,45
706112	AIDES CCAS DSD SAUVEGARDE	3 878	0,22	12 341	0,62	(8 464)	-68,58
706114	BONS VACANCES CLSH-CAF			203	0,01	(203)	-100,00
706200	PREST. SERV. CAF ANIM. GLOBALE	68 709	3,89	67 693	3,37	1 016	1,50
706201	PS CAF LIEU ACCUEIL PAR. ENF.	2 173	0,12	2 363	0,12	(190)	-8,93
706204	P.S.CAF CRECHE	243 842	13,82	341 301	17,02	(97 459)	-28,56
706205	PSMSA	802	0,05	7 049	0,35	(6 247)	-88,63
706206	PS ANIMATION COLLECTIVE	22 988	1,30	22 648	1,13	340	1,50
706231	PREST SERV CAF CLSH + CLSH ETE	48 004	2,72	63 940	3,19	(15 936)	-24,92
706232	PS CAF/CLAS ACCPGT SCOLAIRE	3 663	0,21	4 763	0,24	(1 100)	-23,09
708301	MISE A DISPOSITION LOCAUX	4 870	0,28	2 884	0,14	1 986	68,85
708500	AUTRES PARTICIPATIONS	8 340	0,47	16 441	0,82	(8 101)	-49,28
708600	REMBT ACTIONS DE FORMATION	4 506	0,26	11 840	0,59	(7 334)	-61,94
708801	ADHESIONS	1 500	0,09	8 907	0,44	(7 407)	-82,16
Subvention: d'exploitation		1 105 174	62,64	1 146 023	57,14	(40 849)	-3,56
741030	SUBV. CONSEIL GAL ANIMAT. GLOB	48 105	2,73	68 105	3,40	(20 000)	-29,37
741060	SUBV. MAIRIE ST JEAN DE LUZ	627 000	35,54	673 500	33,58	(46 500)	-6,90
741061	SUBVENTION SPECIFIQUE	58 452	3,31	500	0,02	57 952	N/S
741080	SUBV. C.A.F BAYONNE	48 640	2,76	39 420	1,97	9 220	23,39
741081	SUBVENTION CAF PROJET	3 970	0,23	667	0,03	3 303	495,52
741083	SUBV MINISTERE COHESION SOC.	7 000	0,40	3 000	0,15	4 000	133,33
741084	SUBV. POSTE FONJEP			7 107	0,35	(7 107)	-100,00
741085	SUBV. G.E.M	77 348	4,38	103 348	5,15	(26 000)	-25,16
741090	SUBV. CONSEIL GENERAL CRECHE	27 500	1,56	20 000	1,00	7 500	37,50
741092	SUBV. CNASEA / CONTRAT AVENIR			12 726	0,63	(12 726)	-100,00
741093	CNASEA / C.A.E	52 602	2,98	61 671	3,07	(9 070)	-14,71
742031	SUBV. CONSEIL GAL A.S.E	46 557	2,64	46 557	2,32		
742032	SUBV. CONSEIL REGIONAL AQUIT.	3 000	0,17	2 600	0,13	400	13,38
742040	SUBV. DDASS RESEAU APPUI PAR	5 050	0,29	1 800	0,09	3 250	180,56
742061	SUBVENTION CCAS	29 950	1,70	12 022	0,60	17 928	149,13
742080	SUBVENTION PRAPS	70 000	3,97	93 000	4,64	(23 000)	-24,73
Autres produits de gestion courante		5		232	0,01	(226)	-97,73
758800	PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	5		232	0,01	(226)	-97,73
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		35 520	1,91	24 147	1,20	11 373	47,10
781510	REPRISE S PROV. RETRAITE			2 915	0,15	(2 915)	-100,00
791200	TRANSFERT CHARGES (RBT II)	30 947	1,75	17 458	0,87	13 488	77,26
791210	TRANSFERT CHARGES (RBT II ACM)	4 574	0,26	3 774	0,19	800	21,19
Total des charges d'exploitation		1 749 027	99,13	1 968 246	98,13	(219 219)	-11,14
Achats		21 857	1,24	29 110	1,45	(7 252)	-24,91
602100	ACHATS COUCHES CRECHE	3 907	0,22	3 750	0,19	158	4,21
602110	ALIMENTATION ET BOISSONS	8 016	0,45	12 729	0,63	(4 712)	-37,02
602120	FOURNIT. ATELIERS ACTIVITES	6 441	0,37	8 083	0,40	(1 642)	-20,32
602130	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	1 915	0,11	757	0,04	1 158	152,84
602211	CARBURANTS	1 578	0,09	3 791	0,19	(2 213)	-58,38
Autres achats et charges externes		234 700	13,30	317 988	15,85	(83 288)	-26,19
606110	EAU	6 753	0,38	6 340	0,32	413	6,51

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
606120	GAZ	11 440	0,65	18 008	0,90	(6 568)	-36,47
606130	ELECTRICITE	8 044	0,46	9 175	0,46	(1 131)	-12,33
606200	PRODUITS D'ENTRETIEN	14 289	0,81	8 928	0,45	5 361	60,05
606300	PETIT EQUIPT	3 219	0,18	2 025	0,10	1 194	58,95
606400	FOURNIT. ADMINIST. BUREAU	2 088	0,12	2 519	0,13	(431)	-17,10
606800	AUTRES FOURNIT.	3 136	0,18	2 060	0,10	1 076	52,25
611001	PREST. HYGIENE CRECHE	358	0,02	351	0,02	7	2,00
611002	SOUS TRAITANCE - SOCIAL	15 669	0,89	16 376	0,82	(707)	-4,32
611200	FORMATION DIVERSES NON REMB.	2 428	0,14	4 179	0,21	(1 751)	-41,90
611210	FRAIS FORMAT. PROF. S'PLAF.	6 776	0,38	12 758	0,64	(5 982)	-46,89
611300	SERVICES RENDUS TIERS	11 732	0,66	30 192	1,51	(18 460)	-61,14
611400	SERVICES RENDUS PAR LA VILLE	16 122	0,91	22 395	1,12	(22 395)	-100,00
611401	STRAITANCE REPAS CLSH	29 401	1,67	23 184	1,16	(7 062)	-20,46
611402	STRAITANCE REPAS CRECHE	1 671	0,09	38 615	1,93	(9 214)	-23,86
612300	CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	11 900	0,67	1 257	0,06	415	33,00
613200	LOCATION MURS SAGARDIAN	7 367	0,42	21 091	1,05	(9 191)	-43,58
613201	LOCATION POLE PETITE ENFANCE	6 843	0,39	4 738	0,24	2 629	55,48
613210	FRAIS DE LOCATION SALLES			3 972	0,20	2 871	72,29
613500	LOCATIONS MATERIEL DIVERS			432	0,02	(432)	-100,00
613501	LOCATION ALCATEL	2 558	0,14	2 509	0,13	49	1,95
613502	LOCATION LOGICIEL CRECHE	1 884	0,11	1 554	0,08	330	21,24
613503	LOCATION LICENCES MICROSOFT	317	0,02			317	
614100	CHARGES SALLES HLM	812	0,05	716	0,04	96	12,44
615200	ENTRETIEN LOCAUX	1 122	0,06	1 076	0,05	46	4,24
615300	ENTRETIEN MATERIEL			1 625	0,08	(1 625)	-100,00
615500	ENTRETIEN REPARAT. VEHICULES	1 450	0,08	2 549	0,13	(1 099)	-42,11
615600	MAINTENANCE	8 704	0,49	8 817	0,44	(113)	-1,28
616000	ASSURANCES	11 105	0,63	11 110	0,55	(6)	-0,05
618100	DOCUMENTATION	827	0,05	1 037	0,05	(210)	-20,24
618500	FRAIS DE COLLOQUES			376	0,02	(376)	-100,00
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE	559	0,03			559	
622600	HONORAIRES COMPTABILITE	4 403	0,25	4 274	0,21	128	3,00
622610	HONORAIRES COMMISSAIRE AUX	5 332	0,30	5 101	0,25	231	4,54
622620	HONORAIRES MEDECIN	11 963	0,68	13 380	0,67	(1 418)	-10,59
622631	HONORAIRES EXPERT /SKODA			540	0,03	(540)	-100,00
622800	FRAIS DIVERS	8 270	0,47			8 270	
623000	PUBLICITE PUBLICATIONS	154	0,01	1 091	0,05	(937)	-85,92
623800	DIVERS (FLEURS)	133	0,01	2 050	0,10	(1 917)	-92,49
624800	DEPLACEMENT ACTIVITES	1 738	0,10	11 012	0,55	(9 274)	-84,22
625100	DEPLACEMENTS BENEVOLES	356	0,02	508	0,03	(153)	-30,04
625200	DEPLACEMENTS PERSONNEL	579	0,03	2 075	0,10	(1 496)	-72,08
625700	MISSIONS ET RECEPTIONS	926	0,05	1 481	0,07	(555)	-37,47
625701	MANIFEST. ET FETES QUARTIERS	1 443	0,08	4 993	0,25	(3 551)	-71,11
626100	FRAIS POSTAUX	1 106	0,06	1 477	0,07	(372)	-25,16
626200	FRAIS TELEPHONE	4 030	0,23	5 390	0,27	(1 360)	-25,23
626201	FRAIS DE MINTEL	2 034	0,12			2 034	
627000	SERVICES BANCAIRES	549	0,03	372	0,02	177	47,55
627800	AUTRES FRAIS BANCAIRES			30		(30)	-100,00
628100	COT. ORGAN. EXTERIEURS	50		65		(15)	-23,08
628110	COTISATION SNAEC SO	3 063	0,17	3 036	0,15	27	0,89
628400	INSERTION JOURNAUX			998	0,05	(998)	-100,00
628500	FRAIS FONCTION. CONSEILS			151	0,01	(151)	-100,00
Impôts, taxes, versements assimilés		82 879	4,70	111 721	5,57	(28 842)	-25,82
631100	TAXES S/SALAIRES	60 135	3,41	71 759	3,58	(11 624)	-16,20
631110	TAXE S/SALAIRES S/CONGES	(3 336)	-0,19	72		(3 408)	N/S
633200	F.N.A.L	962	0,05	5 454	0,27	(4 492)	-82,36
633300	FORMATION PROFESSIONNELLE	25 118	1,42	29 904	1,49	(4 786)	-16,00
633400	ADHESION C.I.L			4 393	0,22	(4 393)	-100,00
635300	IMPOTS INDIRECTS			139	0,01	(139)	-100,00
Rémunération du personnel		1 078 342	61,12	1 181 652	58,92	(103 310)	-8,74

Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
641000	SALAIRES PERMANENTS	30 671	1,74			30 671	
641100	APPOINTEMENTS PERMANENTS	797 018	45,17	756 342	37,71	40 677	5,38
641110	APPOINTEMENTS INTERMITTENTS	143 757	8,15	215 592	10,75	(71 835)	-33,32
641112	SAL BRUTS CONTRAT Avenir			18 643	0,93	(18 643)	-100,00
641121	BRUTS C.A.E	123 939	7,02	139 023	6,93	(15 083)	-10,85
641130	CONTRAT PROFESSIONNALISATION	1 742	0,10			1 742	
641200	CONGES PAYES	9 965	0,56	21 784	1,09	(11 819)	-54,25
641210	CONGES PAYES	11 190	0,63	1 455	0,07	9 735	669,07
641230	HEURES DELEGATION DP			1 854	0,09	(1 854)	-100,00
641384	INDEMNITES PRECARITE	9 658	0,55	16 710	0,83	(7 052)	-42,20
641420	INDEMNITE DEPART RETRAITE			10 250	0,51	(10 250)	-100,00
641600	INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE	(49 598)	-2,81			(49 598)	
Charges sociales		314 993	17,85	319 981	15,95	(4 988)	-2,56
645100	U.R.S.S.A.F	189 165	10,72	176 464	8,80	12 701	7,20
645101	COT. URSSAF BENEVOLES	1 072	0,06	820	0,04	252	30,73
645110	COT. PAT. CHORUM PREVOYANCE	14 261	0,81	15 464	0,77	(1 203)	-7,78
645300	COT. PAT C.P.M	40 079	2,27	45 076	2,25	(4 998)	-11,09
645400	COT. PAT. A.S.S.E.D.I.C	30 726	1,74	44 950	2,24	(14 224)	-31,64
645500	COT. PAT. MUTUELLE (ACM)	19 333	1,10	18 571	0,93	763	4,11
647400	VERST OEUVRES SOCIALES	9 681	0,53	11 668	0,58	(1 987)	-17,03
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	5 803	0,33	6 475	0,32	(672)	-10,38
648000	COT. SOCIALES S/CONGES	4 873	0,28	493	0,02	4 380	888,44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		8 450	0,48	7 342	0,37	1 108	15,09
681101	DOT. AMORT. SFDS PROPRES	7 377	0,42	6 172	0,31	1 205	19,53
681102	DOT. AMORT. SUBV. N.	1 073	0,06	1 170	0,06	(97)	-8,31
Dotations aux provisions		7 802	0,44			7 802	
681510	DOT. PROV. CHARGES DIVERSES	1 000	0,06			1 000	
681520	DOT. PROV. IND. DEP. RETRAITE	6 802	0,39			6 802	
Autres charges		5		453	0,02	(448)	-98,96
651100	REDEVANCE BREVETS LICENCES			333	0,02	(333)	-100,00
658800	CRECHE REDUCT° TARIF 2° ENFANT	5		120	0,01	(116)	-96,09
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		15 378	0,87	37 494	1,87	(22 116)	-58,99
RESULTAT FINANCIER		679	0,04	1 472	0,07	(793)	-53,87
Intérêts et produits financiers		679	0,04	1 472	0,07	(793)	-53,87
768000	PRODUITS FINANCIERS	679	0,04	1 472	0,07	(793)	-53,87
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		16 057	0,91	38 966	1,94	(22 909)	-58,79
Produits exceptionnels		10 424	0,59	5 002	0,25	5 422	108,39
771300	DONS LIBERALITES RECUS	70		270	0,01	(200)	-74,07
771800	P.D.T.S EXCEPT. S/EXERCICE	10 354	0,59	4 732	0,24	5 622	118,80
Charges exceptionnelles		2 515	0,14	19 391	0,97	(16 876)	-87,03
671200	PENALITES AMENDES			150	0,01	(150)	-100,00
671800	CHARGES EXCEPT. S/EXERCICE	264	0,01			264	
672000	CHARGES EXCEPTIONNELLES EXERCI	2 211	0,13			2 211	
672220	CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS			19 241	0,96	(19 241)	-100,00
687100	DOTATIONS AMORT. EXCEPTIONNELS	41				41	
Résultat exceptionnel		7 908	0,45	(14 389)	-0,72	22 298	154,96
TOTAL DES PRODUITS		1 775 508	100,63	2 012 214	100,32	(236 706)	-11,76
Etat exprimé en euros		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
TOTAL DES CHARGES		1 751 543	99,27	1 987 637	99,10	(236 095)	-11,88
Excédent ou déficit de l'exercice		23 965	1,36	24 577	1,22	(611)	-2,49

**Bilan
au
31/12/2020**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	4 144	4 144		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	34 586	32 134	2 453	4 247
	Autres immobilisations corporelles	274 644	248 009	26 635	8 668
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (1)	313 374	284 286	29 088	12 915
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	21 916		21 916	31 911
	Autres créances	85 776		85 776	232 906
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	717 348		717 348	512 973
	Charges constatées d'avance	16 917		16 917	11 888
	TOTAL (II)	841 957		841 957	789 679
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 155 331	284 286	871 045	802 594

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		107 525
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	112 952	112 952
	Report à nouveau	331 738	202 901
	Résultat de l'exercice	23 965	24 577
	Total des fonds propres	468 656	447 955
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	4 864	
	Total des autres fonds associatifs	4 864	
	Total des fonds associatifs	473 520	447 955
Provisions	Provisions pour risques	1 000	
	Provisions pour charges	111 832	105 030
	Total des provisions	112 832	105 030
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	37	31
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 413	44 383
	Dettes fiscales et sociales	181 918	189 303
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	26 824	11 668
	Produits constatés d'avance	46 500	4 225
	Total des dettes	284 692	249 609
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	871 045	802 594

Origine des financements

Financements €	2018	2019	2020
Ville ST-JEAN-DE-LUZ	628 383 €	682 579 €	646 993 €
CAF	564 226 €	558 934 €	514 649 €
ETAT	234 581 €	270 745 €	199 950 €
Conseil Départemental	149 093 €	148 032 €	130 047 €
Conseil Régional	2 600 €	2 600 €	3 000 €
MSA	3 591 €	7 252 €	802 €
Usagers	264 124 €	287 357 €	215 983 €
Autres	56 695 €	54 715 €	64 084 €
	1 903 293 €	2 012 214 €	1 775 508 €

Origine des financements 2020

